



# Plaidoyer

Une expérience qui renforce l'impact  
des actions de lutte contre  
la désertification sur le terrain



**Groupe de Travail Désertification**

**Lutte contre la désertification et société civile**



# Présentation du document

Ce document issu d'une expérience pratique, a été conçu dans le cadre des activités du groupe de travail désertification (GTD) afin de disposer d'un outil qui regroupe les connaissances dans le domaine du plaidoyer dans le cadre particulier de la lutte contre la désertification. L'objectif de ce document est de capitaliser les expériences de plaidoyer des membres du GTD et de leurs partenaires pour renforcer ses capacité ainsi que celle de tout acteur impliqué dans la lutte contre la dégradation des terres afin que la lutte contre désertification soit mieux comprise et soit reconnue comme un enjeu politique de type majeur à l'échelle mondiale .

Il s'adresse à tous les acteurs qui souhaitent entreprendre des actions de plaidoyer en faveur des populations des zones arides et de la lutte contre la dégradation des terres :

Au Nord car la proximité de ces acteurs avec les institutions politiques internationales et les bailleurs qui donnent les tendances, ils ont un accès plus aisé aux décideurs cibles des actions de plaidoyer et qu'il s'agit là de l'un de leurs rôles en appui aux acteurs du Sud. Et du Sud car les préconisations et décisions de changement au niveau international ne sont effectifs que s'ils sont relayés par des politiques nationales probantes.

Vous trouverez ainsi dans ce document :

- quelques arguments de base en faveur de la lutte contre la désertification étant entendu qu'il est important, pour débiter, de bien en comprendre les enjeux et l'intérêt de cette cause ;
- une description du contexte international, prenant pour exemple les cadres politiques sur la lutte contre la désertification ;
- et une description étape par étape de la mise en œuvre d'une stratégie de plaidoyer illustrée d'exemples d'actions menées dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Bonne lecture !

# Acronymes et abréviations

- UNCCD** CNULCD en français, la Convention des Nations Unies de Lutte contre la désertification
- LCD** Lutte contre la Désertification
- ONG** Organisation Non Gouvernementale
- APD** Aide publique au développement
- FAO** Food and Agriculture Organization of the United Nations, c'est l'organisation des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation
- FIDA** Fonds international de développement agricole
- OMS** Organisation mondiale de la santé
- UNRWA** United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees
- HCR** Haut Commissariat aux Réfugiés
- NEPAD** nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
- UMA** Union du Maghreb Arabe
- ALENA** Accord de libre-échange nord-américain
- OCB** Organisation communautaire de base
- PVD** Pays en voie de développement
- OSC** Organisation de la société civile

Présentation	3
Acronymes et abréviations	4
<b>I. POURQUOI PLAIDER LA CAUSE DES POPULATIONS DES ZONES ARIDES ?</b>	<b>6</b>
1. LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET DE LA DEGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES	6
1.1. <i>La désertification est un phénomène aux conséquences planétaires !</i>	6
1.2. <i>Lutter contre la désertification c'est lutter contre la pauvreté !</i>	7
1.3. <i>Du cadre multilatéral à l'action locale, les niveaux d'une mobilisation citoyenne opérationnelle</i>	8
1.3.1. <i>Le fonctionnement institutionnel de la CNULD : un vaste plaidoyer ?</i>	9
1.3.2. <i>Société civile : une mobilisation à géométrie variable quelquefois instrumentalisée</i>	9
2. PLAIDER POUR LUTTER CONTRE LA DESERTIFICATION	12
2.1. <i>Un plaidoyer : pour quoi faire ?</i>	12
2.2. <i>Comment agir ?</i>	16
2.2.1. <i>Des causes multiples : un plaidoyer multiforme</i>	16
2.2.2. <i>Considérations sur les niveaux d'action du plaidoyer</i>	16
2.3. <i>Conclusion : Au-delà du plaidoyer... avoir conscience que...</i>	18
<b>II. DEFINIR ET METTRE EN ŒUVRE SA STRATEGIE DE PLAIDOYER : la trajectoire du plaidoyer</b>	<b>19</b>
1. CONCEVOIR LE PLAIDOYER	19
1.1. <i>Identification des chaînes de causalité du problème que l'on veut traiter, et leur dimension politique</i>	19
1.2. <i>Origine de la demande : A quel besoin répond ce plaidoyer ?</i>	20
1.3. <i>Appréhender les acteurs et les politiques</i>	22
1.4. <i>La construction du contenu, des propositions et des objectifs du plaidoyer</i>	22
1.5. <i>Analyser les conditions de réussite du plaidoyer et évaluer les risques</i>	23
1.6. <i>Organiser sa stratégie de plaidoyer</i>	24
1.7. <i>la budgétisation et le financement du plaidoyer</i>	25
2. LA CONDUITE DES EVENEMENTS DU PLAIDOYER : L'ETAPE DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE LA STRATEGIE DEFINIE	26
2.1. <i>Documenter capitaliser : renforcer son argumentaire</i>	26
2.2. <i>Mobiliser les acteurs : identifier et mobiliser les partenaires potentiels</i>	27
2.3. <i>Produire un impact, un changement, faire acter une position</i>	27
2.4. <i>Faire réagir les décideurs, changer les points de vue</i>	28
2.5. <i>Faire agir les décideurs pour trouver ensemble des solutions</i>	29
3. SUIVRE, EVALUER ET CAPITALISER LE PLAIDOYER	29
3.1. <i>Suivre l'évolution de la stratégie et faire évoluer sa stratégie en fonction des résultats</i>	29
3.2. <i>Evaluation</i>	30
3.3. <i>Bilan et leçons apprises</i>	31
3.4. <i>Perspectives</i>	31
<b>III. CONCLUSION</b>	<b>32</b>
<b>IV. ANNEXES</b>	<b>33</b>
A. <i>Modèle de carte des pouvoirs</i>	33
B. <i>Modèle de fiche de suivi des projets</i>	34
C. <i>Tableau des outils de communication</i>	34
D. <i>Les outils du plaidoyer</i>	38
E. <i>Références et bibliographie</i>	39
F. <i>Liens utiles</i>	40
G. <i>Outils, résumé de stratégie</i>	41

# Pourquoi plaider la cause des populations des zones arides ?

## 1. LES ENJEUX DE LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET DE LA DEGRADATION DES RESSOURCES NATURELLES

Dans ce premier chapitre nous ferons le tour des arguments de bases pour plaider en faveur de la lutte contre la désertification. Nous reprenons notamment les derniers chiffres selon différentes sources comme la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), la FAO, le Comité Scientifique Français sur la Désertification (CSFD), ...

### 1.1. LA DÉSSERTIFICATION EST UN PHÉNOMÈNE AUX CONSÉQUENCES PLANÉTAIRES !

Le terme désertification désigne la dégradation des terres<sup>1</sup> dans les zones arides, semi-arides et sub-humides sèches par suite de divers facteurs, parmi lesquels les variations climatiques et les activités humaines » (UNCCD<sup>2</sup> ; art.1er-(a)).

Les origines de la désertification sont donc complexes, elles sont à la fois dues à des causes climatiques telles que l'aridité et la sécheresse suivies ou non de fortes pluies, le vent, etc. et humaines, notamment par une mauvaise gestion des ressources naturelles ou par leur surexploitation. D'une manière générale la science s'accorde à dire que les causes sont majoritairement humaines.

Parmi les activités humaines, causes de la dégradation des ressources naturelles et donc de désertification on peut citer<sup>3</sup> :

- la mise en culture non adéquate des sols fragiles ou exposés au risque de ruissellement de l'eau (d'érosion hydrique) et/ou aux vents (érosion éolienne) ;
- la réduction des temps de repos (jachère) des sols cultivés et le manque de fertilisation organique et minérale ;
- le surpâturage ;
- la surexploitation des ressources ligneuses (en particulier pour le bois-énergie) ;
- la pratique incontrôlée des feux pour la régénération des pâturages, la chasse, les défrichements agricoles, et certains conflits sociaux ;
- les pratiques agricoles exportatrices nettes de nutriments en particulier via les cultures intensives de rente ;
- l'irrigation sans précaution pouvant conduire au lessivage ou à la stérilisation du sol par les minéraux dont le sel ;
- d'une manière générale le travail du sol inadapté.

La dégradation se traduit par la diminution ou la perte de productivité biologique - et par voie de conséquence économique - de la nature. Elle joue sur les différentes composantes des écosystèmes et détériore les services fournis par ces écosystèmes. Le niveau de vie des populations des zones touchées par la désertification est ainsi très affecté par ce phénomène. Dans les pays en développement où la pauvreté est présente, elle accroît encore la pression sur le milieu. Terres et Hommes participent ainsi à une spirale négative. **Ces populations sont par ailleurs très peu considérées par la communauté internationale alors qu'elles représentent de l'ordre de 2 milliards de personnes, soient environ un tiers de la population mondiale.** La désertification se pose donc comme un double problème d'environnement et de développement.



En Tunisie, les aménagements hydro-agricoles se multiplient sous la forme de banquettes antiérosives et de petits lacs de retenues collinaires. Ils retiennent l'eau et les sédiments et facilitent la production agricole.  
© Jawdat Touma ©IRD



© Pierre Silvie © Ird-Cirad  
Semis de mil dans un champ : préparation du semis de "Pennisetum" sp. (Poaceae) dans la région nord du Bénin

1 Les terres sont comprises ici au sens large incluant le sol, l'eau, la végétation

2 Voir la liste des sigles p. 4

3 Ces informations sont inspirées des données recueillies sur le site de la FAO [www.fao.org/docrep/v0265f/v0265f01.htm](http://www.fao.org/docrep/v0265f/v0265f01.htm)

## La désertification en chiffres : les menaces<sup>4</sup>

### Il faut le dire :

- la désertification touche 3,6 milliards d'hectares à l'échelle mondiale, soit 25% (de la surface totale) des terres émergées;
- 110 pays présentent un risque de dégradation des terres;

### Des pertes conséquentes :

- 12 millions d'hectares de terres, soit la superficie du Bénin, sont perdus chaque année;
- ces terres perdues chaque année pourraient produire 20 millions de tonnes de céréales;
- au moins 60 milliards de dollars, en termes de revenu, sont perdus chaque année du fait de la désertification et de la dégradation des terres.
- plus de 3% du PIB agricole sont perdus suite à la dégradation des terres.

La dimension « environnementale » de la désertification ne se limite pas aux seuls pays qui en sont victimes. L'appauvrissement de la biodiversité, la réduction de la fixation de carbone et la gestion des eaux internationales sont souvent concernés, ce qui renforce la dimension globale de la problématique. Les écosystèmes de ces zones ont une valeur quelquefois sous-estimée pour la planète.

On peut en effet observer qu'au vu des services rendus par ces terres, l'inaction dans le domaine de la lutte contre la désertification à un coût réel non seulement pour les pays touchés mais pour l'humanité, en particulier par les effets induits ou longue distance. Ce coût est bien supérieur à celui de la réhabilitation et la mise en place d'une gestion durable de ces terres qui ont dans beaucoup de cas démontrée leur efficacité.

## **pour en savoir +**

- cf. fiche 1 du dossier Repères pour comprendre et Agir
  - (cf. atelier de Rome « le coût de l'inaction », [www.csf-desertification.org/index.php/activites-du-csf/recherche-et-developpement/atelier-international-couts](http://www.csf-desertification.org/index.php/activites-du-csf/recherche-et-developpement/atelier-international-couts))

## La désertification en chiffres : Valeur des déserts et des zones arides<sup>4</sup>

- 90% de la population mondiale affectée fait partie de pays en développement
- 50% du bétail mondial vit grâce aux pâturages extensifs
- 46% du carbone mondial est stocké dans les zones arides
- 44% des terres cultivées sont situés dans des zones arides
- 30% des plantes cultivées proviennent des zones arides
- 8 des 25 « hotspots » de biodiversité mondiaux sont situés en zone aride.

0,5% des espèces végétales de ces zones sont endémiques, mais la perte de leur habitat spécifique est supérieure à 70%

## 1.2. LUTTER CONTRE LA DÉSERTIFICATION, C'EST AUSSI LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ !

La lutte contre la désertification comprend de nombreux aspects à la fois bio-physiques et socio-économiques on ne peut simplement dire qu'il s'agit de lutter contre la dégradation des terres dans les zones arides. La raison est liée aux causes de la désertification qui sont elles-mêmes bio-physiques et socio-économiques et qui s'alimentent mutuellement en spirale. Mais d'une manière générale il s'agit d'agir sur les ressources naturelles, en tout premier lieu les sols, et ce qu'ils représentent en matière d'habitat pour les espèces vivantes y compris l'Homme, ainsi que des besoins qu'ils satisfont sur le plan écologique et économique. Au vu de la complexité du processus, qui recouvre à la fois des mécanismes environnementaux, sociaux et économiques, lutter contre la désertification demande d'intégrer des aspects très différents allant de l'écologie aux questions de développement et à la lutte contre la pauvreté.

Les domaines d'action de la lutte contre la désertification peuvent ainsi être répartis en quatre catégories correspondant à des stratégies différentes et complémentaires :

- Les méthodes correctives (réhabilitation) qui visent à stopper un phénomène et à réparer les dégradations (conservation des eaux et des sols, protection de la végétation,...) ;
- Les techniques permettant de mieux gérer et valoriser les ressources (agroécologie, agroforesterie, etc.) ;



Potager d'Akhmyda, touareg de la tribu des Illabakan. A l'arrière plan, les tirza.  
© Edmond Bernus ©IRD

<sup>4</sup> Information issue du communiqué des Nations-Unies pour le lancement de la décennie pour les déserts et la Lutte contre la désertification – Aout 2010 – Fortaleza (<http://undd.unccd.int/press-releases.htm>)

- La mise au point de modèles et de systèmes intégrés de gestion des ressources naturelles, c'est-à-dire une gestion globale, qui prend en compte tous les facteurs (socio-économiques, environnementaux,...) qui ont une influence sur les ressources naturelles ;
- La mise en place de mécanismes institutionnels et politiques favorables (paix civile, stabilisation des prix, participations de la société civile à la gestion des ressources).

Tous ces domaines d'action doivent se mener dans une approche globale des problèmes d'environnement et de développement durable qui permet d'accroître et de diversifier les ressources naturelles du territoire. Le but étant de permettre une élévation du niveau de vie des populations, de stabiliser les équilibres entre ressources naturelles et leur exploitation, de rétablir des cadres sociaux et politiques viables de gestion des ressources naturelles et des terres agricoles. Cela rend possible la limitation de la surexploitation de ces ressources qui propage la désertification, et, par voie de conséquence, réduit les facteurs de déstabilisation des sociétés.

Dans ce cadre, une multitude d'acteurs sont impliqués : des utilisateurs des terres (agriculteurs, forestiers, éleveurs, etc.) aux décideurs politiques, du local à l'international en passant par les gestionnaires du territoire, les OCB (organisations communautaires de base), les ONG et les chercheurs, les acteurs du développement et ceux de la protection de l'environnement. Tous ces acteurs ont un rôle dans le combat contre la désertification.

#### Lutter contre la désertification c'est d'abord :

- Mettre en place une meilleure gestion des ressources naturelles pour alléger la pression toujours croissante sur ces ressources
- Reconstruire la fertilité des sols et leur capacité à circuler et stocker de l'eau.
- Reforester, revégétaliser, ne pas laisser le sol à nu.
- Diversifier l'économie locale (artisanat, commerce, tourisme, etc.)

#### Lutter contre la désertification doit viser à :

- L'accroissement des productions agricoles et alimentaires
- L'accroissement du fourrage disponible pour le bétail
- L'accroissement de l'eau disponible
- Une meilleure équité dans la répartition des ressources naturelles
- Une stabilisation de la population
- Une récupération de la biodiversité
- Une meilleure adaptation au changement climatique
- Une amélioration des revenus et du bien être des populations touchées

Alors que la lutte contre la désertification porte ses fruits là où elle est menée, la part de l'aide publique au développement (APD) consacrée au secteur rural des zones sèches est en diminution constante depuis 15 ans. En 2005, seulement 5% de l'APD mondiale étaient dédiés à des opérations d'aménagement des terres dégradées (Berry et al., 2006).

### 1.3. DU CADRE MULTILATÉRAL À L'ACTION LOCALE, LES NIVEAUX D'UNE MOBILISATION CITOYENNE OPÉRATIONNELLE

Historiquement, l'instrument international qui traite ce problème, à savoir la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification (CNULCD) est née au cours de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement dite « sommet de la terre » à Rio de Janeiro (Brésil) en 1992 ; le sommet tenait à marquer, pour la première fois dans l'histoire, un changement total de paradigme, à savoir **la prise en compte de l'environnement dans les questions du développement**. Ce changement a été repris dans la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, composée de 27 principes ou directives assortie d'un plan d'action pour le 21 siècle plus connu sous le nom « d'agenda 21 ».

#### **pour en savoir +**

- Fiche n°2 du guide Désertification repères pour comprendre et agir. (Éditeur : CARI, 2009)
- Dossiers thématiques du CSFD n° 1 : La lutte contre la désertification : un bien public mondial environnemental ? Des éléments de réponse...
  - Fiche : Evaluation des coûts économiques et sociaux de la dégradation des terres et de la désertification en Afrique du document "Lutte contre la désertification : expérience et leçons apprises sur le terrain"



Panneau de sensibilisation contre les feux de brousse.

Les feux de brousse constituent un facteur déterminant du processus de désertification. Ils détruisent chaque année plusieurs dizaines de milliers d'hectares de forêts, de pâturages. Le gouvernement burkinabé a mis en place une stratégie axée sur la prévention des risques d'incendie en développant une stratégie de communication qui vise à pousser les populations à adopter un nouveau comportement citoyen, afin d'intégrer la lutte contre les feux de brousse dans les stratégies de développement et de lutte contre la pauvreté

© Fabrice Courtin © IRD

Avec les deux autres Conventions Internationales dites « de Rio » – la Convention sur la Diversité Biologique et la Convention Cadre sur les changements climatiques - il s'agit des trois principaux accords multilatéraux de l'environnement (AME). Après une phase de négociation la CNULD a été signée à Paris en 1994 et est entrée en vigueur en décembre 1996 après la ratification du 50ème Etat. Elle est à ce jour ratifiée par 193 Etats dans le monde soit presque la totalité des pays.

L'un de ses traits fondamentaux est de recommander et favoriser la participation de la société civile. L'examen du texte fait mention de pas moins de 22 références implicites ou explicites à cette participation, sans que celle-ci ne fût d'ailleurs plus amplement décrite.

### 1.3.1. LE FONCTIONNEMENT INSTITUTIONNEL DE LA CNULD : UN PLAIDOYER D'ÉTAT ?

La convention des Nations Unies de lutte contre la désertification regroupe 193 pays signataires de deux types : les pays Parties touchés organisés en 5 annexes géographiques et les pays Parties donateurs.

La gestion de la convention est déléguée par les pays Parties, au Secrétariat dirigé par le Secrétaire Exécutif qui compile les différentes informations fournies par les pays, produit les documents de base et au Mécanisme Mondial qui a pour rôle susciter les flux de ressources (financières, connaissances, humaines). Pour prendre les décisions, les pays dits "Parties" se réunissent tous les deux ans lors des Conférences des pays Parties (COP), forme d'assemblée générale souveraine selon les principes des Nations Unies (un pays=une voix). Un Bureau placé sous la présidence du dernier pays hôte de la COP, gère les affaires courantes entre deux sessions.

La convention est également dotée de deux organes subsidiaires : le Comité de la Science et de la Technologie (CST) qui doit fournir des propositions de décision à la COP concernant les aspects scientifiques de la désertification et de la lutte contre la désertification, et le comité de révision de la mise en œuvre (CRIC qui se réunit tous les ans) des plan d'actions nationaux (PAN) de lutte contre la désertification dont le mandat est de suivre la mise en œuvre des décisions de la COP par les pays Parties par l'examen des rapports fournis par ceux-ci. Remarques: Les rapports pays sont publics et disponibles sur le site de la CNULCD. Actuellement, la structuration de Mécanismes de Coordination Régionaux (à l'échelle des cinq régions Asie, Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Méditerranée septentrionale, Europe centrale et orientale) est en cours.

La structuration de la Convention laisse la place à de multiples courants de pensée des Etats ou groupement d'Etats (Union Européenne, groupe des 77, JUSCANS, etc.), des institutions internationales et des OSC qui développent tous des stratégies de plaidoyer en faveur des idées qui leur sont les plus proches. L'un des meilleurs exemples est la discussion sur le budget des organes et institutions de la Convention où chacun tente d'inclure les décisions qui lui sont le plus favorable!

Un premier constat s'impose: les institutions présentes dans la CNULD, sont toutes engagées dans un plaidoyer selon leur intérêt et mandat. Selon le cas ils sont alliés ou concurrents.

### 1.3.2. SOCIÉTÉ CIVILE : UNE MOBILISATION À GÉOMÉTRIE VARIABLE, QUELQUEFOIS INSTRUMENTALISÉE

Lors de la création de la Convention des Nations-Unies sur la lutte contre la désertification, les organisations de la société civile ont joué un rôle important dans sa meilleure reconnaissance au plan international. Handicapée dès l'origine, contrairement aux deux autres grands AME, l'UNCCD n'a pas d'emblée bénéficié du soutien des pays donateurs et a même été initialement soutenue par quelques



Carte postale publiée par l' UNCCD  
Le match contre la désertification  
- 2006 Aujourd' hui nous jouons sur ce terrain  
- 2016 Demain nous pourrions jouer sur celui-ci...  
- 2026 Et après demain ?  
© UNCCD

• *Remarques : Ainsi selon les sujets à plaider vous ne vous adressez pas aux deux groupes de la même manière, il est même souvent possible de vous allier à l' une des deux catégories de pays pour renforcer votre message (par exemple s' allier avec les pays Parties « touchés » lorsque votre message concerne l' augmentation des financements requis ou avec les pays « donateurs » pour plaider pour une bonne participation de la société civile au niveau local)*

• *Remarques : Les décisions étant prises lors des COP, le travail de plaidoyer en amont de ces rencontres et pendant celles-ci est clé pour aboutir à des changements. )*

• *Remarques : Les rapports pays sont publics et disponibles sur le site de la CNULCD.*

• *Remarques : Il est par exemple important d' être présent lors des rencontres du CRIC pour faire entendre sa voix sur les mauvaises ou les bonnes pratiques de mise en œuvre de la convention d' un pays, et pour s' assurer de la prise en compte de la société civile dans les discussions et rapports qui alimenteront les décisions de COP.*

### **pour en savoir +**

- cf. fiche 3 du dossier Repères pour comprendre et Agir
- Guide des négociations de la Francophonie
- Le site internet de la CNULCD [www.unccd.int](http://www.unccd.int)



pays seulement, dont la France, ainsi que par les pays du continent africain. Entres autres, elle a souffert de l'absence de mécanisme financier fixe et a été lente à bénéficier d'une reconnaissance internationale concrète. A l'image de la structuration de la CNUCLD au niveau des régions du monde, un Réseau international des ONG sur la Désertification (RIOD) a été imaginé et mis en œuvre. Ceci malheureusement sous une forme trop descendante plus porté par le Secrétariat Exécutif et quelques pays promoteurs de la CNUCLD plutôt que par l'effort de la société civile elle-même.

*Les acteurs de la société civile manifestent devant le centre des congrès de Madrid pour une mise en œuvre concrète de la convention, COP8 septembre 2007. © CARI*

Si l'enthousiasme était au rendez-vous et qu'il a permis en plus de dix ans d'accréditer plus de 800 ONG du monde entier (<http://www.unccd.int/cso/accreditationDB/search.php>) et de mobiliser les pays les moins motivés, certaines dérives liées à des jeux de pouvoirs et au manque de professionnalisme et de moyens, ont conduit à des formes d'inféodation ou d'instrumentalisation envers les institutions. Ceci malgré la seconde COP qui a eu lieu à Dakar en 1998 et une importante mobilisation des OSC qui devaient statuer sur des règles précises d'organisation et de fonctionnement mais qui n'a jamais été suivi d'effets opérationnels. Le RIOD, à de rares exceptions à l'échelle de petites régions, en particulier d'Amérique latine, a progressivement succombé à ses luttes internes. Aussi à son utilisation parfois opportuniste comme un label permettant d'obtenir des avantages, sans toujours recouvrir une réalité fonctionnelle représentative ou de structure de gestion de l'information ou de gouvernance organisées.

Le creux de la mobilisation des ONG, comme d'ailleurs des pays Parties les moins engagés, a été atteint dans les années 2003 à 2007 après la COP 6 à CUBA. Une vague de contestation ou tout au moins de prise de distance de la CNUCLD par les Parties s'est traduite par des critiques divers, et portant sur son manque d'efficacité, ses objectifs et plans d'action flous, ou sa gestion jugée peu transparente.

*Cependant, et sans doute pour compenser les insuffisances du RIOD, les OSC ont relancé depuis quelques années leur mobilisation et leur organisation collective. Le groupe de Travail Désertification en France a été pionnier dès 2000 dans cette relance qui s'est élargie au plan mondial.*

## Exemples de regroupement d'acteurs qui travaillent sur des thématiques liées à la lutte contre la désertification :

### En France :

#### Groupe de travail désertification (GTD)

Le GTD est un réseau français d'acteurs de solidarité internationale mobilisés dans le domaine de la lutte contre la désertification. Ses Objectifs sont de mobiliser les acteurs impliqués et de développer une concertation au niveau national et international, de mutualiser, capitaliser et communiquer les savoirs et de renforcer les capacités des acteurs et des institutions. <http://www.gtdesertification.org/>

### Niveau multilatéral :

#### DRYNET

Ce réseau international a pour but de renforcer les réseaux d'acteurs de la société civile en leur offrant des connaissances pertinentes et une plus grande visibilité dans le but de travailler sur les politiques de développement des zones arides. <http://www.dry-net.org/>

#### DesertNet International (DNI)

Le réseau international DNI présente une plateforme de discussions pour les scientifiques, leur but est d'identifier, de documenter les connaissances sur la désertification et sa lutte. <http://www.european-desertnet.eu/>

#### European networking initiative in desertification (eniD)

L'eniD réunit les acteurs de la solidarité internationale européens impliqués dans la lutte contre la désertification. Pour plus d'information voir sur le site du CARI [www.cariassociation.org](http://www.cariassociation.org)

#### Le Réseau Sahel Désertification (RéSaD)

Le RéSaD réunit 4 réseaux nationaux au Burkina-Faso, Mali, Niger et France qui se mobilise pour les populations des zones arides. Les objectifs de ce réseau sont d'améliorer la prise en compte de la lutte contre la désertification, d'intégrer la participation de la société civile dans les politiques nationales de développement et de soutenir la mise en œuvre des initiatives locales. <http://www.cariassociation.org/resad>

#### Le Réseau international des organisations de la société civile -RIOD Amérique Latine

Réseau spécifique aux ONG qui dispose de quatre points focaux sous régionaux et d'un point focal régional.

#### Le Réseau associatif de développement durable des oasis (RADD0)

Le RADD0 est un réseau d'associations actives au Maghreb pour la sauvegarde des Oasis et pour la promotion du développement durable en milieu oasien. <http://www.raddo.org/>

#### Le Groupe de coordination des zones arides (GCOZA)

Le GCOZA est un réseau de renforcement de capacités sur la sécurité alimentaire en zones arides d'Afrique à travers des échanges d'expériences pratiques et de bonnes connaissances. Les réseaux de GCOZA opérant en Erythrée, en Ethiopie, au Mali et au Soudan comprennent des ONG et des institutions de recherche et des structures gouvernementales. <http://www.drylands-group.org/>

#### Le comité scientifique français pour la lutte contre la désertification (CSFD)

Le CSFD répond à une double préoccupation des ministères en charge de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification :

- Mobiliser la communauté scientifique française compétente en matière de désertification, de dégradation des terres et de développement des régions arides, semi-arides et sub-humides afin de produire des connaissances et de servir de guide et de conseil aux décideurs politiques et aux acteurs de la lutte.
- Contribuer à la diffusion et à la valorisation des connaissances scientifiques.

<http://www.csf-desertification.org/>

## **pour aller + loin**

- Guide Désertification : *Repères pour comprendre et agir* ; 2009, CARI
- Dossier thématique du CSFD n° 5 : *Pourquoi faut-il investir en zones arides ?* ; 2007, CSFD
- Désertification : un synthèse visuelle ; 2011, UNCCD

## 2. PLAIDER POUR LA CAUSE DES ZONES ARIDES ET POUR LA LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION

Le plaidoyer, se situe à la fois pour la cause des zones arides et en défense des populations qui y vivent. Notamment pour une « meilleure » gestion des ressources naturelles, est un outil indispensable à la lutte contre la désertification. Il se nourrit de l'expérience des populations touchées par la désertification. Des allers-retours continus, entre le terrain et les sphères politiques nationales ou internationales, sont essentiels pour permettre de mener à bien un plaidoyer pertinent, qui porte la voix des populations affectées et des acteurs de terrain qui luttent contre la désertification.

Le plaidoyer ne permet pas à lui seul de parvenir à un résultat concret tel que « augmenter la productivité agricole » ou « réduire la surface de terre dégradée » d'un territoire, mais il vise à ce qu'un cadre favorable de dispositions publiques (lois, réglementations, plan d'actions, subventions, ...), permettant d'atteindre ces résultats, soit créé et que des mesures soient prises pour faire face au problème. Utilisé pour influencer les politiques publiques, le plaidoyer vise à faire agir les décideurs en faveur de l'instauration ou de la réforme de politiques publiques qui vont dans le sens de la lutte contre la désertification, mais aussi de leur mise en vigueur et de leur application efficace.

Pour être la plus efficace possible, l'action de plaidoyer doit avoir une forte légitimité aux yeux des décideurs. Elle doit être argumentée à travers des témoignages d'acteurs directement confrontés à l'impact des politiques publiques et d'acteurs reconnus par ces décideurs, tels que les chercheurs ou autres observateurs extérieurs.

Enfin, pour être crédible le plaidoyer doit viser un intérêt général ou collectif affirmé, et dépasser la poursuite d'intérêts individuels ou particuliers. La légitimité et la crédibilité des OSC passe généralement par leur expérience, leurs compétences, et par le fait que leur organisation comprend une base sociale, y compris dans les pays et les régions touchés. L'action de plaidoyer, pour être efficace, doit être portée par un grand nombre d'acteurs leur conférant une dimension sociale ; ils peuvent pour cela être mobilisés dans le cadre d'un réseau ou d'une coalition reconnue regroupée autour de positions concertées ;

Le plaidoyer est complémentaire des actions -en soi- de lutte contre la désertification sur le terrain, il est sensé permettre à terme dans le cadre d'une stratégie globale de parvenir à des résultats concrets et durables pour les populations locales ciblées ou mobilisées.

### 2.1. UN PLAIDOYER : POUR QUOI FAIRE ?

Le plaidoyer à travers ses activités de communication, peut servir différents objectifs complémentaires :

=> **Obtenir des politiques nationales et des cadres juridiques plus cohérents et mieux coordonnés**

C'est-à-dire contribuer à créer des politiques publiques là où on en a besoin et quand il n'en existe pas, contribuer à réformer les politiques défavorables ou inefficaces ou à assurer que les bonnes politiques sont mises en vigueur et appliqués sur le terrain.

En matière de gestion des ressources naturelles (GRN) et notamment de lutte contre la désertification, de nombreux cadres juridiques sont concernés :

- les droits fonciers et la sécurisation foncière ;
- les réformes des codes juridiques environnementaux (forestier, pastoral, code de l'eau,...) ;
- la décentralisation et l'émergence des autorités locales ;
- les droits des associations, le droit coopératif, les libertés démocratiques,... les opportunités d'action collective ;
- la reconnaissance des agricultures familiales.



Carte postale publiée par l'UNCCD à l'occasion de la journée internationale de la lutte contre la désertification Nourrissez Moi pour Vous Nourrir-Fragile © UNCCD



Les membres du RESAD intervenant lors de la session de dialogue ouverte du CRIC 9, février 2011 à Bonn. © CARI

## Exemples &amp; Leçons apprises

Voici deux exemples de campagne de plaidoyer qui ont pour objectif d'améliorer les politiques dans leur domaine :

### *Contribuer à des actions d'influence politique pour la reconnaissance des agricultures paysannes - Agriculteurs et Vétérinaires Sans Frontières (AVSF) – 2010*

Face aux nombreux facteurs liés aux politiques publiques qui fragilisent les éleveurs et les agriculteurs du Sud, AVSF mène une action de Plaidoyer au Nord pour influencer sur les politiques et pratiques de développement et de coopération. Leur objectif est de "Promouvoir l'agriculture paysanne pour favoriser la souveraineté alimentaire des populations du Sud"

En lien avec cette thématique principale, ils abordent les axes suivants :

- Défendre l'accès équitable des paysans au foncier et aux ressources naturelles
- Défendre des politiques et des services adaptés pour des populations et territoires marginalisés et enclavés (pasteurs transhumants et populations de montagne)
- Défendre un droit d'accès favorable aux marchés locaux et internationaux pour les organisations paysannes
- Défendre les missions et les rôles des agricultures paysannes dans nos sociétés.
- Actuellement les actions de plaidoyer d'AVSF se présentent sous trois formes :

#### - Au Sud,

- L'appui aux partenaires dans leurs propres actions d'incidence politique afin que les collectivités locales, les institutions régionales, les Etats, les agences de coopération reconnaissent et appuient les agricultures paysannes au niveau financier, technique, etc... Cette action est organisée et pilotée par les organisations partenaires d'AVSF au Sud, avec l'appui des équipes terrains AVSF et des personnes en charge du Plaidoyer.

#### - Au Nord,

- Des actions d'éducation au développement en France en direction d'étudiants des établissements de l'enseignement agricole et la création et diffusion d'outils pédagogiques à partir de nos expériences de terrain.
- La participation à des campagnes de sensibilisation en direction du grand public, mais également en direction des décideurs politiques pour tenter d'avoir une incidence sur les politiques et pratiques économiques, pour plus d'équité dans le développement.

[http://www.avsf.org/fr/rubrique.php?rub\\_id=8](http://www.avsf.org/fr/rubrique.php?rub_id=8)

### *Pour une cohérence des politiques pour le développement ; Commission Agriculture et développement (C2A) - 2010*

La Cohérence des politiques pour le développement (CPD) :

1. Art 208 du traité de Lisbonne « [...] L'union tient compte des objectifs de la coopération au développement dans la mise en œuvre des politiques qui sont susceptibles d'affecter les pays en développement »
  2. Le consensus européen pour le développement: « il est important que les politiques qui ne concernent pas le développement viennent soutenir les efforts déployés par les pays en développement pour réaliser les OMD »
- => La CPD est un moyen d'aborder sous un nouvel angle les questions commerciales, migratoires, la PAC etc...

Dans ce cadre les actions du C2A se font à deux niveaux :

Au niveau Européen, la C2A participe au groupe de travail de Concord sur la cohérence:

- Par le suivi du rapport biennuel de la commission (sept 2009) -> Rapport alternatif
- Spotlight on Policy coherence (participation à la rédaction du rapport)
- A travers des rencontres avec des parlementaires européens pour promouvoir et échanger sur ce cadre
- A travers des rencontres avec la commission et des parlementaires sur 3 thématiques de suivi (Pac, Foncier, Food Facility)

#### Au niveau Français

Dans le cadre de l'élaboration du document cadre français de coopération au développement (la stratégie pour les 10 ans à venir), la CPD y est reconnu comme un outil pour le développement au même titre que l'APD.

La C2A organise pour le GISA [qui regroupe le MAEE, l'AFD, le MAP, le MEEDDEM, le SGAE, le MINEFI, le CIRAD et les ONG] un cycle de réunion sur la mise en cohérence des politiques de la France vis-à-vis du développement

Les enjeux sont une nouvelle approche de sujets polémiques PAC /APE/immigration/ Investissement Résultats:

Mise en place d'un cycle de travail avec le GISA

Une certaine cohérence dans les Stratégies Française de développement

=> **Améliorer la connaissance, la visibilité et la transparence du paysage institutionnel/organisationnel au niveau national et international**

Il s'agit de faire connaître au plus grand nombre le fonctionnement des institutions aux niveaux nationaux et internationaux afin de permettre à la société civile de jouer son rôle de veille quant au fonctionnement de ces institutions.

### Exemples & Leçons apprises

Ces publications par exemples contribuent à une meilleure compréhension du paysage institutionnel de la lutte contre la désertification par les acteurs :

- Le CARI, a publié en 2005 un guide comprenant 9 fiches thématiques sur la lutte contre la désertification destiné à tous les acteurs impliqués dans la lutte contre la désertification, ce document a été mis à jour en 2009 : Repères pour comprendre et agir, fiche 3 (CARI, 2009)
- La collection : « guides des négociations » de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) avec par exemple la publication en 2009 à l'occasion de la COP 9 de l'UNCCD à Buenos Aires du document : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification - ÉTAT DES NÉGOCIATIONS <http://www.iepf.org/ressources/ressources-pub.php?id=13&annee=2009>.
- Le « Stakeholder Forum » a été chargé par le Programme des Nations-Unies pour l'environnement (PNUÉ) de produire un guide destiné aux ONG et à la société civile qui donne des clés et des recommandations pour savoir comment influencer le développement et la mise en œuvre des accords internationaux sur les questions environnementales. Ils ont ainsi publié le document « Negotiating and Implementing Multilateral Environmental Agreements » (<http://www.stakeholderforum.org/sf/index.php/our-publications/books-in-our-publications>)

=> **Assurer une vraie reconnaissance des organisations de base et de leurs groupements, aider à faire porter leur voix**

Cette reconnaissance peut permettre à un groupe d'être identifié comme interlocuteur valable auprès des institutions, états ou bailleurs internationaux et permet de faciliter la communication dans le cadre d'un projet. Cet objectif peut être aussi une première étape d'une stratégie de plaidoyer, afin d'assurer la reconnaissance d'un groupe pour asseoir sa légitimité avant de se lancer dans des actions de dénonciation de politiques incohérentes et d'appui à la création de politiques plus pertinentes.

### Exemples & Leçons apprises

Voici un exemple de démarche de plaidoyer ayant abouti à un ensemble de décisions concernant la société civile pour améliorer sa prise en compte :

Dès le départ, l'UNCCD prône la participation de la Société civile. En effet, le texte initial de la convention y fait référence à 22 reprises mais il n'existe pas de mise en œuvre effective de cette participation. Le travail des réseaux de la société civile Drynet, eniD et GTD s'est porté ces dernières années sur le passage d'un affichage politique à une mise en œuvre opérationnelle de la participation de la société civile au processus décisionnel de l'UNCCD.

**Se faire voir et entendre : COP8, septembre 2007, Madrid**

Manifestation des OSC « une convention sans action cause la désertification »

**Se situer comme force de proposition : CRIC 7, Novembre 2008, Istanbul**

Organisation par le réseau Drynet d'un side-event sur la participation des OSC, en donnant la parole aux différents acteurs

→ a partir du débat, rédiger un papier de position « CSO participation in the UNCCD process »

<http://www.dry-net.org/> dans publication

**Se saisir des opportunités parallèles : CSD16 et 17, mai 2009, New York**

Dans le cadre d'un biennium des Nations Unies sur l'Afrique, le développement rural, la sécheresse, la désertification, l'agriculture, les sols. Drynet et eniD portent des messages en plénière dans le cadre des majors group auprès des décideurs

**Réagir aux contenus des agendas officiels et saisir les décideurs par courrier Juillet 2009**

Réactions des réseaux Drynet, eniD et GTD sur l'agenda prévisionnel de la COP9 : « la CCD tourne le dos à ses engagements de participation »; envoi d'un mail aux Pays Parties sur la place donnée à la société civile au dernier moment.

**Se situer comme partie prenante dans la préparation des sessions Septembre 2009**

Plaidoyer auprès des pays Parties qui soutiennent la position des OSC

→ Proposition d'ouverture du segment de haut niveau\* à la société civile

Etre présent à la COP, dialoguer avec les décideurs leur formuler des propositions d'insertion dans les textes des décisions COP9, fin septembre 2009, Buenos Aires

Plaidoyer auprès des pays Parties

→ Les parties soutiennent la position des OSC

→ Adoption de décisions (décision 5)

## => Pour une mobilisation décloisonnée voire concertée des différents acteurs

Ici l'objectif est de faire connaître le travail et l'expertise des uns et des autres, et de faciliter les échanges entre les différentes catégories d'acteurs selon leur domaine et leur niveau d'action dans le cadre de la lutte contre la désertification.

Il s'agit par exemple d'instaurer un dialogue entre les différentes parties prenantes de la lutte contre la désertification d'un territoire ou d'un pays comme les acteurs de terrains et les décideurs politiques. L'objectif peut être aussi de contribuer à une mobilisation coordonnée des chercheurs du Sud et du Nord, et de valoriser leur voix (en tant qu'alliés) ; ou de coordonner les actions des acteurs de la solidarité internationale (ONG, acteurs de la coopération décentralisée, ...) travaillant sur les mêmes territoires. Chacun étant cantonné à son territoire ou son sujet, il s'agit de provoquer des événements qui permettent d'ouvrir de nouveaux dialogues multi-acteurs.

### Exemples & Leçons apprises

Voici un exemple d'événement multi-acteurs qui a permis sur 3 jours, de faire réfléchir ensemble des acteurs très différents quant à leur nationalité, leur profession, et leur niveau d'action :

**Désertif'Actions** : Organisé par le CARI Both ENDS et ENDA Lead Septembre 2006 - Montpellier  
Cet événement international a été initié en se saisissant du dixième anniversaire de la CNULD. Il a réuni des acteurs de la société civile impliqués dans la lutte contre la désertification de 49 pays, des représentants d'ONG, des scientifiques, des décideurs nationaux et locaux qui ont débattus autour de 3 thèmes :

- Rendre la question des zones arides plus prioritaire dans les agendas politiques nationaux et internationaux
- Explorer le potentiel économique innovant des zones arides en vue d'accroître le revenu des communautés locales.
- Faire entrer le rôle des organisations de la société civile et leurs réseaux nationaux/internationaux dans une stratégie.

<http://www.gtdesertification.org/ressourcotheque/files/rapport-final-DA-CARI-fr.pdf>

## => Améliorer les mécanismes de financement (Aide publique au développement (APD), prêts, facilités,...) renouvelés, ou permanents.

On cherche ici faire en sorte que les financements soient augmentés et mieux dirigés sur les problèmes et acteurs identifiés ; afin d'éviter le gaspillage de temps et d'argent. Ceci grâce à des alliances avec les utilisateurs de ces fonds. Il s'agit par des échanges soutenus entre bénéficiaires, gestionnaires, et financeurs, d'œuvrer à l'efficacité de l'aide.

### Exemples & Leçons apprises

Exemples du travail de plaidoyer de deux coalitions travaillant pour une meilleure efficacité de l'aide publique au développement de la France :

#### La coalition Eau - 2010

En 2003, pour contribuer à l'atteinte des OMD dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la France s'engageait à doubler son Aide Publique au Développement (APD) Conclusion: l'aide de la France a augmenté via un recours massif aux prêts bancaires, alors que les subventions ont chuté.

Mais cet instrument financier qu'est le prêt, accessible aux pays "émergents", condamne les pays les moins avancés (PMA) car leurs capacités d'emprunt sont très faibles. Pourtant, c'est dans ces PMA, situés particulièrement en Afrique subsaharienne, que se posent de façon cruciale les problèmes d'accès à l'eau et à l'assainissement.

Face à ce constat, la Coalition Eau a présenté aux décideurs français sept propositions pour une contribution plus efficace de l'APD en mettant l'accent sur la nécessité de cibler les pays ayant les plus forts besoins et d'augmenter l'enveloppe de subventions.

La Coalition Eau : groupe d'ONG françaises dont Eau Vive est chef de file, mobilisées pour l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement.

<http://www.coalition-eau.org/spip.php?article140>

Publication par coordination Sud, en décembre 2009, de l'article « 2010 : mauvais cru pour l'aide publique au développement (Article publié dans les Nouvelles de Sud n° 138) <http://www.coordination-sud.org/2010-mauvais-cru-pour-l-aide>

## 2.2. COMMENT AGIR ?

### 2.2.1. DES CAUSES MULTIPLES : UN PLAIDOYER MULTIPLE

Il y a beaucoup de sujet de plaidoyer pour lutter contre la désertification, mais un des grands défis est de changer l'image de la désertification qui souvent est perçue comme une cause perdue. Il s'agit de mettre en avant les aspects positifs des zones arides : leurs populations, toutes les facettes du patrimoine, les richesses naturelles et leur intérêt, qu'il faut défendre et valoriser. Il est essentiel de montrer que les zones touchées ne sont pas perdues, que la situation est réversible, que des solutions existent et permettent une amélioration réelle. Dans un langage accessible, il s'agit de faire comprendre qu'investir dans les zones arides permet un changement positif significatif.

Les actions de plaidoyer qui permettent de répondre aux défis de la lutte contre la désertification sont assez diverses, elles touchent différents types d'acteurs et de domaines politiques :

Les actions qui visent à faire remonter les expériences populaires, communautaires ou locales réussies, en matière de lutte contre la désertification. Il s'agit de travailler à la visibilité et à la valorisation des savoirs locaux et des acteurs.

Les initiatives pour faciliter les liens entre différents acteurs (ONGs, OSCs, Organisations paysannes, de jeunes et de femmes...) Cela peut passer par la construction de coalitions de plaidoyer et de positions publiques ce qui permet de faire remonter les préoccupations communes plus rapidement.

Les actions qui permettent de favoriser les approches pluridisciplinaires par exemple dans l'appui scientifique aux initiatives locales de LCD. C'est-à-dire les actions qui favorisent le décloisonnement entre les acteurs, le travail de médiation.

Celles qui plaident en faveur d'une optimisation de l'Aide Public au Développement (APD) pour une meilleure coordination des bailleurs et cohérence des lignes de financements.

### 2.2.2. CONSIDÉRATIONS SUR LES NIVEAUX D'ACTION DU PLAIDOYER

Concernant un sujet comme la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, il est possible de distinguer différents niveaux d'action, du local au global, qui ont tous et à des degrés divers une influence sur la situation des zones arides.

· **Le niveau multilatéral : les états et leur manière collective** d'aborder les problématiques globales sont l'une de composantes. Il s'agit surtout du cadre des Nations unies et les lieux de concertation qui s'offrent aux acteurs étatiques et les orientations qui s'y fabriquent. Mais aussi leurs multiples agences et déclinaisons, en particulier régionales sur les cinq régions conventionnellement représentées aux Nations unies. Qu'il s'agisse d'instruments thématiques tels que les agences spécialisées comme par exemple la FAO ou le FIDA pour l'agriculture, l'OMS pour la santé ou l'UNRWA et le HCR pour les réfugiés, ce sont non seulement des lieux de mise en œuvre déléguée, mais aussi des lieux où se fabrique une opinion ou un avis qui impacte le sujet. Pour la lutte contre la désertification il s'agit avant tout de la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification, de ses organes subsidiaires que sont le Comité de la Science et de la Technologie et le Mécanisme Mondial et leurs partenaires techniques et financiers.

*A ce niveau les organisations de la société civile ont un accès en tant qu'observateur et constituent une force de proposition basée sur un avantage comparatif de proximité et de bonne connaissance du terrain, des populations et des cas particuliers. Même s'il est difficile de se faire entendre dans le concert des Nations, ces dernières sont attentives à des propositions qui pourraient venir des bases sociales qu'ils représentent. Les résultats que l'on peut en attendre sont moins de l'ordre de l'action directe que de la création d'un cadre favorable. La caractéristique majeure oscille entre bienveillante neutralité et soutien formel des états. Quoiqu'il en soit c'est très souvent un lieu de construction de légitimité et de reconnaissance pour les acteurs nationaux.*

· **Le niveau pays ou national et les regroupements régionaux** de pays selon des thématiques (par exemple affectés par l'aridité et la sécheresse), géographiques (par exemple Afrique) ou des cadres économiques et politiques communs (Union/Commission européenne, Union africaine/NEPAD, UMA, Alena,). Le cadre national est crucial dans les pays affectés comme dans les pays donateurs, car les pays sont le lieu de l'incarnation des actions au plus proche des populations. Ils sont souvent aussi les financeurs de leurs propres actions (mise en œuvre locale comme financement de fonds à l'international selon les pays) et leur légitimité s'impose non seulement sur leurs territoires, mais aussi quelquefois au-delà de leur territoire en tant que capacité d'influence via les financements octroyés. Par exemple pour les OSC de l'Union Européenne, l'orientation de la politique d'aide au développement de l'UE (premier bailleurs public d'APD au monde), a forcément un impact important sur la manière dont un problème (en l'occurrence la lutte contre la désertification) est traité dans les pays affectés : plaider pour l'ouverture d'une ligne budgétaire sur la lutte contre la désertification dans les fonds de l'APD peut être déterminant. Les ministères techniques, (agriculture, aménagement du territoire, transport, voire finances) peuvent aussi être des cibles importantes selon leur poids et capacité d'influence au niveau national. La même chose doit être dite sur les instruments de financements tels que les organismes régionaux de la banque mondiale, les banques régionales de développement telles que la BAD (banque africaine de développement), la banque Arabe de développement, ou, l'AfD (agence française de développement) pour ne citer que ceux-là.

· **Le niveau local, dans toute la diversité des populations affectées**, acteurs, usagers et bénéficiaires des terres en quelque sorte, mais qui sont souvent considérés comme le baromètre de l'action politique et du degré d'urgence d'un problème à traiter au niveau politique. Dans les pays à fort développement médiatique la voie de la presse et de sa capacité à contribuer à l'information de l'opinion publique et à faire passer des messages est cruciale. Dans les PVD, la radio rurale ou les radios internationales sont de bons vecteurs. De la même manière toutes les organisations de la société civile du nord et du sud jusqu'aux organisations communautaires de base (OCB) sont de puissants canaux très souvent à proximité des populations. Le processus de décentralisation a généré de nouveaux acteurs, dont le rôle s'accroît, à savoir les municipalités ou toutes les formes collectives de gestion d'un territoire. Voici encore une catégorie d'acteurs qui peut jouer un rôle important.

• *Remarques : à ce niveau les OSC peuvent avoir une action déterminante car elles peuvent agir sur la manière dont un état forge ses politiques publiques et les rend opérationnelles.*

*Quel que soit le régime politique ou social, les OSC font partie de l'organisation sociale du pays et représentent une manière de voir d'une partie de la population dont les états ont intérêt à tenir compte. Il est rare qu'une solution unique absolue existe sur un sujet aussi complexe que la gestion des ressources naturelles. L'action des OSC bénéficie donc d'une fenêtre d'opportunité et elle est d'autant plus crédible qu'elle repose sur des réalisations concrètes positives dont l'état peut à juste titre envisager l'élargissement ou la multiplication. C'est le niveau le plus percutant du plaidoyer car son impact se ressentira tant au niveau local qu'au niveau régional et multilatéral.*

• *Remarques : c'est le niveau traditionnel d'action des OSC qui fonde une grande part de la légitimité des revendications, à savoir les arguments à propos des impacts sur les terres et les populations. Malheureusement les acteurs de terrain ne sont encore que trop faiblement représentés dans les enceintes nationales et internationales. De même, ils ont souvent faiblement capitalisé sur leurs expériences sur la manière de construire des argumentaires solides à présenter aux décideurs. Le plaidoyer ne peut se passer de cette expérience et de son analyse qui doit être soutenu. Toutefois c'est à ce niveau que l'interface entre les décisions publiques et la mise en œuvre locale doit se faire afin que l'action soit comprise et son sens partagé.*

## 2.3. CONCLUSION : AU-DELÀ DU PLAIDOYER... AVOIR CONSCIENCE QUE...

Une stratégie de plaidoyer concernant une problématique globale telle que la désertification et la lutte contre la désertification doit obligatoirement passer par une analyse du jeu des acteurs à tous les niveaux d'intervention : du cadre multilatéral jusqu'à l'action locale, l'opinion publique, les stratégies des états et des bailleurs de fonds, l'action des acteurs institutionnels et non institutionnels, jusqu'aux acteurs locaux. L'ensemble de ces acteurs est concerné à des degrés divers par le plaidoyer car ils ont tous des capacités d'influence sur les orientations et actions. C'est bien de cela dont il s'agit : influencer sur un système complexe. Bien souvent le choix consiste à influencer un ou plusieurs acteurs stratégiques comme vecteur pour toucher les autres. L'opinion publique est souvent choisie comme la porte d'entrée privilégiée car elle est relayée par les médias qui aident d'une certaine manière à forger les idées qui sont dans l'air du temps. En démocratie mais aussi dans des contextes politiques moins favorables, l'opinion publique est une des clés.



Dans la sphère économique, le plaidoyer est un moyen utilisé quelquefois pour la promotion d'intérêts particuliers loin de l'intérêt général, surtout auprès des acteurs les plus influents ou auprès des donateurs d'ordre dotés de leviers économiques ou politiques. Mais si le marché est une source importante des facteurs qui orientent les tendances, d'autres sources d'opinions, peuvent associer mode, opinion publique, coup de projecteur d'actualités, injonctions étatiques ou interétatiques, mots d'ordre d'activistes pouvant aboutir à des tendances plus profondes et plus durables.

*Les membres du GTD et leurs partenaires d'Afrique et d'Amérique latine sur le stand du GTD lors de la COP9, septembre 2009 Buenos Aires. © CARI*

Quoi qu'il en soit faire remonter des priorités dans les politiques publiques reste un travail de longue haleine dont il est souvent difficile de décrypter à l'avance les ressorts et les résultats. A titre d'exemple on suivra avec intérêt les déclarations et interventions régulières du Secrétaire Général des Nations Unies, Banki Moon, sur des causes débattues aux Nations Unies pour les faire reprendre par les médias et les décideurs. C'est un bon exemple de plaidoyer

# Définir et mettre en œuvre sa stratégie de plaidoyer : la trajectoire du plaidoyer

Les différents « Exemples & Leçons apprises » présent dans ce deuxième chapitre sont tous issus d'une même expérience du CARI, longue de 10 ans, dans le cadre de ses activités dans les réseaux GTD, eniD et DRYNET, on pourra y observer une progression selon un schéma relativement logique du travail du CARI pour cette campagne de plaidoyer.

## 1. CONCEVOIR LE PLAIDOYER

### 1.1. IDENTIFICATION DES CHAINES DE CAUSALITÉ DU PROBLÈME QUE L'ON VEUT TRAITER, ET LEUR DIMENSION POLITIQUE

Pour bien appréhender un problème, il est important de bien en maîtriser toutes les facettes et d'identifier les différents leviers d'action qui permettront le changement notamment si ces leviers sont politiques car c'est sur ces leviers que nous tenterons d'appuyer dans le cadre du plaidoyer.

#### Les scientifiques : des partenaires potentiels qui peuvent étayer le discours !

Un des partenaires clés lors de cette phase est le scientifique qui travaille sur la problématique traitée. Son expertise peut vous être très utile pour renforcer votre connaissance, pour étayer votre argumentaire et, par la suite, pour légitimer votre discours face aux décideurs politiques.

- ⇒ Pour ce faire n'hésitez pas à vous renseigner localement sur les programmes de recherches en cours sur le terrain.
- ⇒ Pour des problématiques ou des informations plus générales vous pouvez vous renseigner auprès de réseaux de scientifiques impliqués dans la lutte contre la désertification comme par exemple :
  - Le réseau pour la recherche internationale sur la désertification - DesertNet International (DNI) [www.european-desertnet.eu](http://www.european-desertnet.eu)
  - Le réseau mondial d'approches et de techniques de conservation des eaux et des sols - WOCAT [www.wocat.net](http://www.wocat.net)
  - Le Comité Scientifique Français de Lutte contre la désertification (CSFD) [www.csf-desertification.org](http://www.csf-desertification.org)
- ⇒ Concernant les relations entre scientifiques et décideurs :
  - Interface « Science Policy » de la Commission européenne et notamment la page consacrée à la science et les politiques environnementales [http://ec.europa.eu/environment/integration/research/interface\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/integration/research/interface_en.htm)
  - La note d'information DESIRE - « Recherche sur la désertification: C'est en échangeant entre chercheurs et décideurs politiques que l'on peut faire toute la différence » [http://www.desirehis.eu/index.php?option=com\\_content&view=category&id=241&Itemid=569&lang=en](http://www.desirehis.eu/index.php?option=com_content&view=category&id=241&Itemid=569&lang=en)

#### ACTIVITES :

- 1 - Collecter les informations et faits avérés nécessaires sur le problème
- 2 - Identifier les acteurs de parties prenantes de la problématique
- 3 - Collecter les avis des différents acteurs sur le problème (causes, solutions possibles, ...)
- 4 - Pointer les aspects politiques des causes de la problématique
- 5 - Concevoir l'arbre à problème



COP8 – Madrid - 2007

Tee-shirt porté par les acteurs de la société civile lors de la COP8 à Madrid

• *Remarques : L'arbre à problème est un excellent outil d'appropriation participative de la problématique commune ! Il permet de s'approprier le sujet collectivement et de prioriser les enjeux*

QUESTIONS :

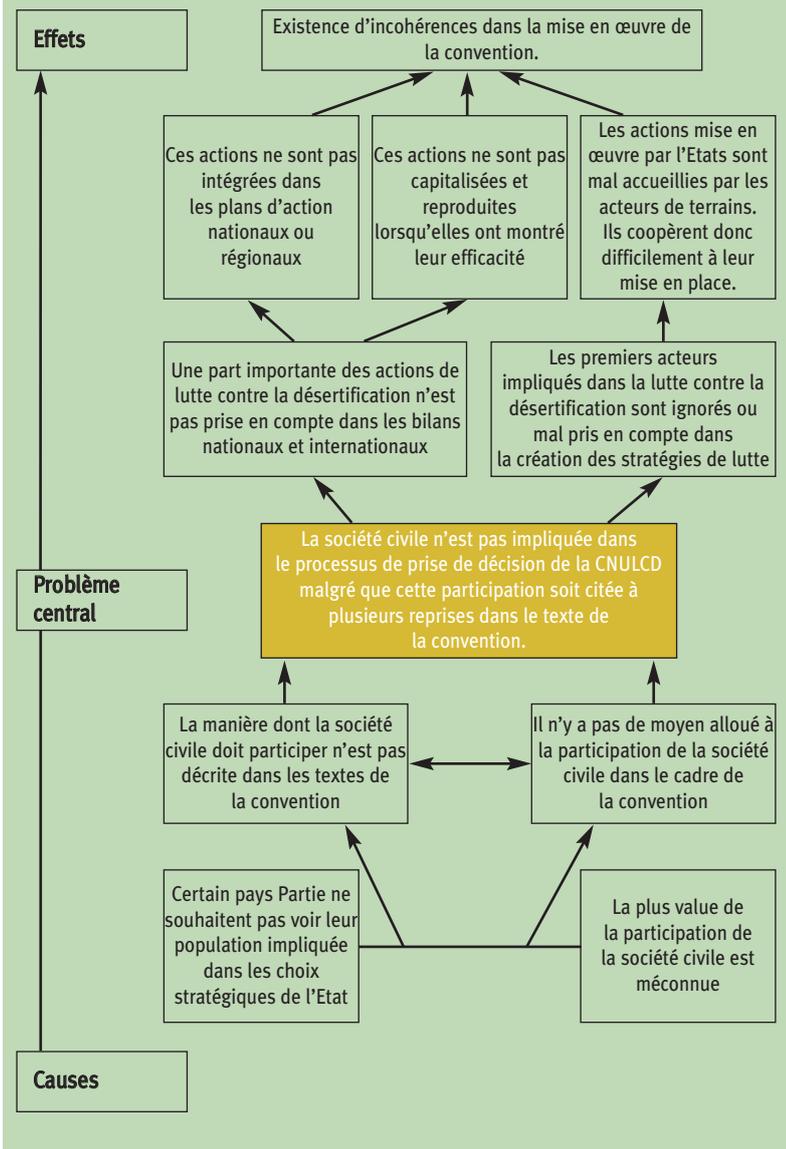
- Quel est exactement le problème ?
- Quels sont les enjeux locaux et nationaux du problème ? sont-ils reliés ?
- Qui touche-t-il ? Où ?
- Quels sont les effets du problème ?
- Quels sont les causes du problème ?

Outils :

- L'arbre à problème
- Le cadre logique

Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

**Exemple d'arbre à problème spécifique à une question de plaidoyer :**  
participation de la société civile au processus de décisions de la CNULCD



**1.2. ORIGINE DE LA DEMANDE : A QUEL BESOIN RÉPOND CE PLAIDOYER ?**

Le plaidoyer répond toujours à un besoin. Pour être solide, il doit s'appuyer sur une volonté forte de changement, qui peut elle-même être accompagnée d'une demande concrète en provenance de la base. Le peut être porté par des représentants locaux, des élus, des associations nationales ou internationales, et sera d'autant plus fort s'il se raccroche à une activité intégrée de développement sur un territoire en complément d'un programme de développement plus large.

*Attention il faut parfois prendre du recul par rapport à la demande locale, qui n'est pas toujours légitime. En effet, certains espaces menacés, parcs, etc. ont besoin d'être protégés contre l'Homme, contre la propre demande des riverains qui veulent investir des zones fragiles et inexploitées jusqu'alors. Ces problèmes demandent un autre type de plaidoyer, envers les populations locales qui n'est pas abordé dans ce guide.*

**ACTIVITES :**

- 1) Identifier le problème, le besoin, la demande, les analyser et les valider collectivement avec les différentes parties prenantes du projet.

**QUESTIONS :**

- Le plaidoyer répond-il à un problème identifié, à un besoin objectif, à une demande sociale (locale ou globale) ?
- Comment s'est-elle construite ou exprimée ?
- N'a-t-elle pas déjà été traitée ?
- Avec quels résultats ? (mémoire des plaidoyers)

**OUTILS :**

- Méthode de prise de décision participative

*Attention la question est parfois plus complexe concernant la demande. Souvent il faut d'abord identifier le problème, l'expliquer pour qu'une demande apparaisse. Dans d'autres cas, il n'y aura pas de demande car il s'agit d'action de protection de la nature dans des zones où l'activité humaine ne s'applique pas.*

**Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI**

Sondage mené en 2005 (en vu du CRIC 3) par le réseau eniD dans 15 pays d'Afrique visant à éclairer et à formuler de possibles recommandations.

**Dans le cadre de ce sondage, une série de questions ont été posé :**

- *Quels sont les facteurs limitant à la participation de la SC au PAN ?*

Réponses :

- Le manque de finances
- Le manque de volonté politique
- L'aspect opérationnel faible du PAN
- Le manque d'information
- mais aussi...
- Le manque d'expérience, de capacités, d'implication et de responsabilisation des acteurs
- Et la faiblesse de l'organisation de la mise en œuvre des PAN

- *Comment est impliquée la SC dans les PAN ?*

Réponses :

- 80% d'implication de la SC au niveau exécution de terrain d'après les personnes sondées notamment pour la formation, l'apport de compétences, le plaidoyer auprès des décideurs et des populations concernent la moitié des réponses

- *Pourquoi la participation de la SC pose problème ?*

Réponses :

- ☹ ☹ ☹ pas les moyens de consacrer le temps nécessaire (70 %)
- ☹ ☹ la SC est faiblement ou pas consulté
- ☹ ☹ la SC n'a pas d'accès adéquat à l'information et encore moins à l'information décentralisée
- ☹ ☹ le processus est peu transparent
- ☹ ☹ le rôle et les responsabilités de tous les acteurs ne sont pas clairs
- ☹ la réticence des autorités, la faiblesse de l'ONC, et le manque de compétences sont au moins une fois cités

- *Quel est la plus value de la participation de la SC dans le processus UNCCD ?*

Réponses :

- Proximité sociale des populations ☺☺☺
- Bonne connaissance des problèmes ☺☺☺
- Souplesse de mise en œuvre ☺☺
- Bon rapport coût efficacité ☺☺
- Liens avec partenaires du nord ☺☺
- Maîtrise technique ☺
- Implication dans la durée ☺

**Ce sondage a servi de base de discussion commune pour l'identification de propositions à présenter aux décideurs**

### 1.3. APPRÉHENDER LES ACTEURS ET LES POLITIQUES

Il s'agit de connaître au mieux le contexte politique qui entoure votre problématique et du rôle des acteurs parties prenantes.

#### ACTIVITES :

- 1) Identifier les « objets politiques » c'est-à-dire les aspects politiques de la problématique (une loi, une absence de loi, une mauvaise mise en vigueur d'une loi, ...).
- 2) Identifier les acteurs politiques impliqués les "pour" et "contre" (analyser les rapports de forces)

#### QUESTIONS :

- Quel rôle jouent les différents politiques et pratiques du gouvernement national ?
- Quelles politiques sont favorables à la lutte contre le problème ?
- Quelles politiques limitent ou empêchent la lutte contre ce problème ?
- Comment ces politiques sont elles mises en vigueur ?

#### OUTILS :

- Le tableau d'identification des « objets politique »

### Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

**Tableau d'analyse simplifiée des objets de politique**  
(Extrait d'Outils et Directives pour le plaidoyer, CARE 2001)

ELEMENTS D'ANALYSE	REPONSES
1. Quel est le problème?	<i>La participation de la société civile dans le cadre de la CNUCLD n' est pas effective</i>
2. Qui affecte t-il? Où?	<i>Les populations touchées par le phénomène de désertification des pays Partie à la convention</i>
3. POLITIQUE DE SOUTIEN • Quelles politiques soutiennent la mise en œuvre de la solution envisagée? • Quand cette politique a-t-elle été promulguée? Quels sont les facteurs qui ont donné lieu à cette législation?	<i>22 références implicites ou explicites à cette participation dans les 16 articles du texte de la convention.</i>
4. POLITIQUE DE RESTRICTION • Quelle politique limite la mise en œuvre de la solution envisagée ? • Depuis quand cette politique est-elle en vigueur? Quels sont les facteurs qui ont donné lieu à l'adoption de cette politique?	
5. MISE EN VIGUEUR DE LA POLITIQUE • Quels programmes prônent-ils une politique de soutien? • Quels programmes prônent une politique de restriction?	<i>Bien que la participation soit citée comme un principe de base de la convention rien n' évoque la manière de la mettre en œuvre ni en terme de méthode ni en terme de moyen.</i>

### 1.4. LA CONSTRUCTION DU CONTENU, DES PROPOSITIONS ET DES OBJECTIFS DU PLAIDOYER

Avoir des objectifs clairs et précis est indispensable pour savoir où vous allez, et pour une communication claire avec vos partenaires.

#### ACTIVITES :

- 1) Elaborer vos objectifs
- 2) Elaborer vos messages clés
- 3) Elaborer l'arbre à solution

#### QUESTIONS :

- Quelles sont les solutions potentielles au problème ?
- Mes objectifs sont-ils spécifiques, mesurables, réalisables, réalistes, définis dans le temps (SMART)?
- Vos partenaires sont-ils bien associés à la définition des buts et des objectifs, à quel degré ?

#### OUTILS :

- Méthode de cartographie des acteurs parties prenantes (DRYNET, MM)

• **Astuces :** lors de cette étape il est souvent nécessaire de reformuler vos objectifs, en lien avec vos partenaires afin de s'assurer d'une bonne compréhension et adhésion de chacun.

• **Astuces :** Le recours à des spécialistes de la communication peut s'avérer utile

## Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

Voici les messages clés qui ont émergés de la réflexion commune suite à la consultation des différents acteurs en 2005

· pour les pays Parties à l'UNCCD

- Prendre des décisions sans équivoque assurant le cadre et les conditions pour une participation effective, efficiente et indépendante de la société civile à l'UNCCD à tous niveaux et susciter la confiance ad hoc

· pour le Secrétariat et le MM

- mettre en œuvre un processus ouvert et transparent d'implication de la société civile, y compris au niveau des négociations

· veiller à assurer l'accès à l'information utile aux différents niveaux requis, avec un effort particulier vers les acteurs éloignés des centres de décision

- répondre aux besoins de renforcement des capacités de la SC sur la substance et les procédures de la CCD en vue d'une participation pleine et entière

· Pour les donateurs, les Parties développées, le FEM...

- rendre l'information accessible et à temps aux différents niveaux, en particulier au niveau décentralisé

- prendre position clairement en faveur de l'implication de la SC comme acteur à part entière à tous niveaux et s'en donner les moyens adéquats en termes opérationnels

- mettre en place de fonds dédiés et accessibles à la SC

- soutenir et renforcer les partenariats stratégiques nord sud et sud sud

- clairement prendre en compte les temps et les coûts de la participation

· pour les pays Parties affectés et les autorités locales décentralisées

- rendre l'information accessible et à temps aux différents niveaux, en particulier au niveau décentralisé

- mettre en place un cadre de concertation clair, lisible et accessible

- accepter de partager le pouvoir de décision et instaurer la confiance

- selon les termes de la convention développer - et s'appuyer sur - des indicateurs quantitatifs et qualitatifs de participation de manière à garantir les conditions d'un dialogue construit avec la SC

- apporter un soutien aux regroupements et réseaux nationaux de la SC impliqués dans la LCD

- prendre en compte les temps et les coûts de la participation

### 1.5. ANALYSER LES CONDITIONS DE RÉUSSITE DU PLAIDOYER, ÉVALUER LES RISQUES ET BÂTIR UNE STRATÉGIE

Il est nécessaire de s'assurer que toutes les conditions de réussites sont rassemblées et connaître les risques d'échecs pour mettre en place des mesures pour les éviter. Connaître au mieux les risques pour les anticiper et passer outre. Une chronologie par étape est souvent nécessaire.

#### ACTIVITES :

- 1) Faire une analyse de vos forces, faiblesses, opportunités et menaces.
- 2) Elaborer des stratégies pour les surmonter les risques ainsi identifiés

#### QUESTIONS :

- Qui commande le plaidoyer ? légitimité et ancrage
- Quelle est notre valeur ajoutée et notre légitimité à aborder le sujet ?
- Etes-vous connus et respectés par les décideurs impliqués ?
- Etes-vous perçu comme partial ou partisan ?
- Etes-vous reconnu comme source d'information crédible ?
- Qui sont vos adversaires, quels sont leurs intérêts ?
- Qui s'attaque à ce problème en ce moment ? Pouvez-vous vous associer, monter une coalition ?
- Existient-ils des personnes qui ne se sont pas attaquées au problème mais que vous pourriez persuader de vous aider ?
- Quels sont les risques d'échecs ?
- Comment peut-on les contourner, surmonter ou évoluer ?

#### OUTILS :

Le tableau d'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces.

## Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

### Exemple de tableau des Forces Faiblesses Opportunités et Menaces.

FORCES	FAIBLESSES	MOYENS POUR LES SURMONTER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lien avec le terrain et les OCB</li> <li>• Existence de réseaux d'acteurs de la SC important avec des ancrages sur tous les continents.</li> <li>• Reconnaissance par les pouvoirs publics français comme un acteur valable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sources de financement uniquement issu de subventions publiques</li> <li>• Peu de moyen</li> <li>• La société civile des pays Parties n'est pas toujours bien structurée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Diversification des sources de revenu</li> <li>• Identifier les acteurs de la société civile clé et les organiser</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES	MOYENS POUR LES SURMONTER
<ul style="list-style-type: none"> <li>• La « mode du participatif » !</li> <li>• La demande de certains points focaux désertification à être appuyé, informé. (alliance objective avec certains acteurs étatiques des pays affectés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La « compétions » entre les réseaux</li> <li>• La diminution de l'APD</li> <li>• Existence de certaines restrictions sur la participation de la société civile</li> <li>• La problématique de la participation n'est pas prioritaire pour les agences internationales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Impliquer/consulter tous les acteurs/réseaux identifiés avant de lancer une action</li> <li>• Plaider pour une participation de la société civile à tous les niveaux (tant local qu'international)</li> <li>• Mettre en avant les avantages de la participation de la SC pour les agences</li> </ul>

## 1.6. ORGANISER SA STRATÉGIE DE PLAIDOYER

Il s'agit lors de cette étape d'avoir une représentation claire de la stratégie de plaidoyer dans le temps. Il faut identifier les temps forts et les bons moments en vu d'adopter l'approche la plus pertinente en fonction du contexte, des cibles et du moment pour un plaidoyer efficace.

### ACTIVITES :

- 1) Elaborer le cadre logique de votre action de plaidoyer
- 2) définir les cibles du plaidoyer dans ce panorama
- 3) Construire un calendrier des moments forts qui marqueront les étapes de votre action. Définir les différentes phases de sa stratégie en fonction de l'agenda politique
- 4) choisir les modes de communication et les supports appropriés

### QUESTIONS :

- Quels sont vos objectifs spécifiques et vos résultats et activités en découlant?
- Quels sont les indicateurs de suivi et moyens de vérification?
- Quels sont vos hypothèses de bases ?
- Quels sont les événements phares à repérer ?
- A quels moments du processus décisionnel vous êtes le plus susceptibles d'avoir un impact ?
- Quels sont les contraintes de temps ?
- Quelles sont les échéances (vote de lois, signature d'accords, traités) ?
- Définir la bonne approche de communication selon le calendrier du plaidoyer, la situation, la cible et l'objectif :
- A quel moment de mon plaidoyer je me situe ?
- Quel est ma cible ? Quel est le meilleur moyen de la toucher ?
- Quel est mon objectif à ce stade ?
- Quel sont les meilleurs outils et supports du plaidoyer à utiliser (Informel, officiel, doux, dure) dans ces conditions ?

### OUTILS :

Tableau : Résumé de stratégie pour un plaidoyer  
Modèle de calendrier des moments forts qui marqueront les étapes de votre action.

## Exemples &amp; Leçons apprises, une expérience du CARI

## Calendrier des moments forts qui marqueront les étapes de votre action

DATE	EVENEMENTS	INTERETS/OPPORTUNITES	ACTIONS ENVISAGEES
sept 2007	COP8 UNCCD, Madrid	Rencontre des pays Parties de la convention désertification + décisions concernant la stratégie pour les 10 prochaines années de la convention.	Organisation d'une manifestation des OSC « une convention sans action cause la désertification »
Nov 2008	CRIC 7 UNCCD Turquie	Rencontre des pays Parties de la convention désertification pour réviser la mise en œuvre de la convention.	Organisation par le réseau Drynet d'un side event sur la participation des OSC Rédaction d'un papier de position « CSO participation in the UNCCD process »
mai 2009	CSD17, New York	Thématique désertification	Plaidoyer du réseau Drynet, eniD auprès des décideurs
Juillet 2009	diffusion de l'agenda prévisionnel de la COP9	Préparation de la COP9 avec opportunité d'influer sur le programme	Réactions des réseaux Drynet, eniD et GTD sur l'agenda prévisionnel de la COP9 : « la CCD tourne le dos à ses engagements de participation »; envoi d'un mail aux Pays Parties sur la place donnée à la société civile.
sep 2009	COP9 UNCCD, Buenos Aires	Rencontre des pays Parties de la convention désertification	Plaidoyer auprès des pays Parties

## 1.7. LA BUDGÉTISATION ET LE FINANCEMENT DU PLAIDOYER

Maitriser son budget et ses sources de financement est indispensable dans le cadre de cette activité à étapes (il faut s'assurer que les financements sont disponibles lors des moments clés !). La mise en œuvre de la stratégie de plaidoyer peut s'étendre sur plusieurs années voir dizaines d'années, il faut donc sans arrêt maintenir une activité (même réduite, au moins de veille) entre 2 événements clés afin de maintenir la cohésion entre les partenaires et maintenir une pression constante sur les cibles de l'action.

## ACTIVITES :

Réaliser un budget prévisionnel des activités  
Identifier les sources de financement (exemptes de conflits d'intérêts avec l'action de plaidoyer)

## QUESTIONS :

Quels sont les coûts de mise en œuvre des activités ?  
Comment les étaler ?  
Comment les partager (coalition) ? Prise en charge interne des membres ?  
Etes vous indépendants financièrement vis-à-vis des décideurs en jeu dans ce plaidoyer ?  
Quelle source de financement vous permet la plus grande liberté d'expression ?

## OUTILS :

Modèle de budget

*Astuce : Si vous travaillez en partenariat avec plusieurs structures, dans un souci de faciliter la gestion du budget commun et de transparence, il est important de créer un cadre commun.*

## Exemples &amp; Leçons apprises, une expérience du CARI

## 2. LA CONDUITE DES EVENEMENTS DU PLAIDOYER : L'ETAPE DE MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE LA STRATEGIE DEFINIE

La conduite des étapes du plaidoyer n'est pas parfaitement linéaire. Elle nécessite de répéter ou relancer les initiatives, pour maintenir ou amplifier la pression face aux cibles. Il faut savoir mettre en valeur/à profit les réussites et les opportunités créées ou qui se présentent.

### 2.1. DOCUMENTER CAPITALISER : RENFORCER SON ARGUMENTAIRE

Pour bien commencer une action de plaidoyer, il faut vous assurer de trois choses importantes : que le problème auquel vous vous attaquez soit connu, que vous ayez des solutions crédibles et argumentées à proposer, et que vous-même où votre messenger soit connu et reconnu par vos cibles et vos partenaires (par exemple un partenaire qui vous paraît plus pertinent que vous-même pour porter le message à telle ou telle cible). Faites attention à ce que votre message apporte une information pertinente, si le problème est déjà bien connu et assurez-vous que tous les enjeux soient appréhendés par vos cibles.

A partir du travail préalable de collecte d'information sur le problème, ses causes, ses conséquences, ses enjeux vous pouvez vous-même informer vos futurs partenaires et cibles. Il existe plusieurs supports adaptés à ce travail (voir les outils à votre disposition)

Il s'agit d'une forme de plaidoyer doux et informel qui permet dans un premier temps de sensibiliser sur l'aspect de la problématique qui vous préoccupe et de vous placer comme un interlocuteur légitime sur cette question car connaissant bien le sujet.

• *Astuces : recueillez le plus d'information possible sur vos interlocuteurs et l'évolution du contexte pour affiner votre stratégie.*

#### ACTIVITES :

- 1) Commencer à approcher les décideurs
- 2) Capitaliser les premiers contacts et l'évaluation des rapports de force, les tensions et résistances, leur motivation, les neutralisations à prévoir, le répondant des alliés.
- 3) Imposer une légitimité (de droit, de fait).

#### QUESTIONS :

- Quels sont les réactions des décideurs face à votre problématique ?
- Comment réagissent-ils à votre positionnement ?
- Quels sont les moyens de leviers que ces décideurs dévoilent face à vous ?

#### OUTILS :

- Les outils pour informer, sensibiliser, créer une visibilité : Voir tableau des outils de communication en annexe
- Modèle de carte des pouvoirs en annexe

#### Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

Annexe exemple - Carte de pouvoir

## 2.2. MOBILISER LES ACTEURS : IDENTIFIER ET MOBILISER LES PARTENAIRES POTENTIELS

Il s'agit ici de renforcer votre crédibilité. Il est important de ne pas partir « seul » dans une action de plaidoyer et de constituer une coalition qui sera plus forte face aux décideurs. Pour ce faire, et après avoir bien caractérisé les acteurs concernés, les alliés et les opposants potentiels à votre démarche, il faut entrer en contact et mobiliser les alliés et notamment impliquer ceux qui seront les meilleurs messagers pour porter le plaidoyer (par exemple les organisations locales, des représentants des populations touchées, ou des scientifiques dans certains cas ...).

### ACTIVITES :

Mobiliser d'autres acteurs en vue, éventuellement, d'aller vers une coalition.

### QUESTIONS :

- Quels sont les acteurs qui ont les mêmes préoccupations que moi ?
- Quels sont les acteurs qui ont une partie de l'information qui permettra de faire avancer les discussions vers une solution pertinente ?

### OUTILS :

Les outils pour mobiliser, persuader : Voir tableau des outils de communication en annexe.

*Astuce : lors de cette phase, renforcer les capacités de vos partenaires en matière de plaidoyer peut être indispensable pour avancer.*

### Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

#### Construction d'un réseau d'acteurs et sa légitimité au niveau national

1. Recherche, sensibilisation, et caractérisation des OSC dont le champ de travail et les terrains démontrent leur implication dans la LCD et mise en évidence de l'espace qu'ils pourraient occuper pour mieux faire aboutir leurs actions.  
Cette action est clé car elle oblige les OSC à analyser leurs propres pratiques et engagements dans un cadre international dont elles ne peuvent s'extraire. Elle permet aussi une sensibilisation à des enjeux quelquefois méconnus par ces acteurs et même, dans les cas extrêmes, à se découvrir comme un acteur dans ce contexte.
2. Mise en réseau de ces acteurs sous forme de groupe de travail ou tout au moins plate-forme de dialogue et d'échanges leur permettant de renforcer leurs capacités. Cette plate-forme est ouverte vers d'autres acteurs importants sur la thématique tels que les scientifiques ou les collectivités locales. C'est la construction d'une parole collective et de sa légitimité pour peser dans le débat. Elle passe par la mise à disposition et la circulation de l'information, son analyse critique

## 2.3. PRODUIRE UN IMPACT, UN CHANGEMENT, FAIRE ACTER UNE POSITION

Une fois que vous avez gagné votre place d'interlocuteur valable auprès de vos cibles, vous pouvez vous lancer dans des actions plus « dures » de dénonciation de politiques publiques qui posent problèmes et d'interpellation des parties prenantes et des décideurs. Il faut alors choisir les modes de communication et les supports appropriés.

### ACTIVITES :

Selon les cibles et leur accessibilité :  
Interagir avec les décideurs, échanger pour arriver à trouver des terrains d'ententes et des solutions à la problématique  
Interpeller les décideurs  
Confronter les décideurs aux solutions envisageables

### QUESTIONS :

Quels sont les décideurs susceptibles de prendre partie pour nos propositions ?  
Comment les toucher ? A quel moment ?

### OUTILS :

- Les outils pour mobiliser, interpeller, dénoncer : voir tableau des outils de communication en annexe

*Remarque : C'est souvent lors de rencontres informelles autour de réunions officielles que les décideurs sont les plus faciles d'accès et attentifs à des arguments auxquels ils n'auraient pas pensé ou des aspects qu'ils auraient négligés. Par exemple vous pouvez les convier à discuter au bar, lors d'un repas ou à de petites réunions informelles en petit comité.*

Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

Instauration d'un dialogue avec les pouvoirs publics dans le pays et les regroupements pays au niveau de la région (Union Européenne, Union Africaine par exemple)

1. Mise en place d'un dialogue construit avec les pouvoirs publics - et leurs conseillers - dans le pays concerné autour des dates de l'agenda international et leurs contenus.  
Cette phase est cruciale et demande la réalisation transparente de la phase précédente et la démonstration de la portée collective de l'interpellation
2. Se situer comme force de proposition sur le sujet dans l'élaboration des positions nationales et des politiques publiques suivies par le pays  
Ceci demande la démonstration d'une capacité d'expertise sur les sujets en débats au niveau des politiques publiques nationales (PAN par exemple)
3. Se situer comme force de proposition sur le sujet dans les positions que le pays préconise à l'international soit dans ses politiques de coopération internationales soit pour les initiatives pour lesquelles il est sollicité comme bailleurs de fonds ou partie prenante (TerrAfrica, Grande Muraille Verte pour le Sahara...)  
Selon qu'il s'agisse d'un pays affecté ou d'un pays donateur, la question est ici d'être force de proposition sur des sujets ou des initiatives qui dépassent le simple cadre national soit pour en tirer le meilleur bénéfice, soit pour permettre l'investissement le plus pertinent à réaliser.

2.4. FAIRE RÉAGIR LES DÉCIDEURS, CHANGER LES POINTS DE VUE

Il faut maintenant faire en sorte que les décideurs se mobilisent : changer les points de vue, les comportements, influencer sur la décision, et sur la prise de décision.

ACTIVITES :

- 1) Identifier le meilleur moment pour influencer sur la décision
- 2) Choisir les modes de communication et les supports appropriés
- 3) Toucher les décideurs porteurs de pouvoirs

QUESTIONS :

Quels sont les moments où les décisions sont négociées, actées ?

OUTILS :

Voir tableau des outils de communication en annexe : les outils pour mobiliser, persuader et les outils pour mobiliser ; interpeller, dénoncer.

Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI



Publication de 5 cartes postales caricaturant le bon fonctionnement de l'UNCCD. Celles-ci ont été distribuées à tous les participants lors de la 9<sup>ème</sup> COP à Buenos-Aires.



Les outils de plaidoyer selon les situations : un arsenal à géométrie variable

Les outils du plaidoyer	Informel	Officiel
Doux	« Diplomatie discrète » Contacts directs/indirects Conversations/discussions Lettres ciblées Silencieux	Lettres aux autorités Lettres analytiques Déclaration de position Silencieux/Public Sensibilisation « Bonnes pratiques »
Dur	« Diplomatie discrète » Lettres confidentielles Dénonciations ciblées Constats de carence Silencieux/Public Sensibilisation « Bonnes pratiques »	Sensibilisation Formation Public Rapports publics Communiqués de presse Témoignages accablants Lettres de dénonciation Pétitions, Pressions, Boycott

## 2.5. FAIRE AGIR LES DÉCIDEURS POUR TROUVER ENSEMBLE DES SOLUTIONS

Maintenant que le problème est bien identifié par les différentes parties prenantes c'est le moment d'agir ensemble pour mettre en place des alternatives. Il est très important lors de cette phase d'échanger régulièrement avec les acteurs politiques qui ont le moyen d'amorcer le changement.

### ACTIVITES :

- 1) mobiliser les décideurs, agir avec eux pour répondre à la problématique.
- 2) participer à des réunions de consultations de la société civile.

### QUESTIONS :

- Quels sont les moments où les décisions sont négociées ?
- Dans quels cadres peut-on intervenir pour influencer les négociations ? À quel niveau ? A quel moment ?

### OUTILS :

Les outils pour échanger, interagir : voir tableau des outils de communication en annexe

## Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

### Présence et action de plaidoyer au niveau des grandes manifestations internationales

4. action de suivi de contribution au niveau des conférences des Parties et des autres réunions internationales où dialoguent bailleurs de fonds et bénéficiaires potentiels  
il s'agit là d'opportunités de faire remonter des propositions de la SC sur des sujets qui sont discutés par des états.
5. Tenue d'événements parallèles sur des sujets clés dans l'agenda de la négociation : ce sont des temps de visibilité des contributions ou des critiques apportées dans une relative proximité avec les décideurs.
6. Aide au décryptage des négociations et prises de positions partagées avec un plus large éventail d'OSC  
Le décryptage des négociations est un facteur qui permet d'élargir la base des OSCs impliquées à des acteurs plus occasionnellement présents et donc de renforcer la parole collective et son poids.
7. Manifestations publiques hors des enceintes des négociations ou symboliques à l'intérieur des enceintes des négociations : il s'agit ici d'attirer l'attention par des actions très visibles et remarquables et qui permettent de diffuser des papiers de position ou des argumentaires critiques en faveur ou contre telle ou telle décision.

## 3. SUIVRE, EVALUER ET CAPITALISER LE PLAIDOYER

### 3.1. SUIVRE L'ÉVOLUTION DE LA STRATÉGIE ET FAIRE ÉVOLUER SA STRATÉGIE EN FONCTIONS DES RÉSULTATS

Il est indispensable de savoir à tout moment où vous vous situez par rapport à vos objectifs et au contexte afin de réajuster votre stratégie au contexte. Il est aussi important d'être réactif tout au long de la mise en œuvre de sa stratégie. Ainsi n'hésitez pas à la faire évoluer, à l'adapter en fonction des résultats et de la situation. Une stratégie n'est pas figée. Ainsi vous aurez une stratégie mieux adaptée à la situation et donc plus efficace.

### ACTIVITES :

- 1) Identifier et analyser l'évolution des indicateurs
- 2) Prévoir les ajustements possibles de votre action de plaidoyer en fonction des changements attendus

## QUESTIONS :

- Quelles sont les probabilités d'atteindre les objectifs ?
- Constatez-vous déjà des résultats ou des impacts attendus ou involontaires ?
- Avez-vous obtenus les résultats escomptés ?
- Les personnes/ institutions ciblées ont-elles réagi ? Prennent-elles des mesures ?
- Le message a-t-il été bien compris ?
- Y a-t-il lieu d'apporter des changements/ajustements à votre stratégie ?

## OUTILS :

- Propositions de liste d'indicateurs de suivi d'une stratégie de plaidoyer
- Modèle de tableau de suivie de la stratégie en annexe

## Exemples &amp; Leçons apprises

**Elargissement et ouverture permanente à d'autres acteurs OSCs à tous les niveaux de la décision et de la mise en œuvre**

8. création de réseaux et initiatives de projets adaptés aux découpages thématiques et géographiques

les lieux de la prise de décision peuvent changer autant dans les pays, qu'au niveau régional et aussi en fonction de l'émergence de nouvelles initiatives hors des cadres institutionnels courants. Il importe de pouvoir porter un plaidoyer le plus légitime au niveau où la décision doit se former. Il est donc crucial de pouvoir adapter la structuration du travail en réseau à cette réalité quelques fois changeante au gré des financements ou des leaderships. Par exemple si le GTD est tout à fait pertinent au niveau de la France en direction des pouvoirs publics français et des partenaires du Sud avec lesquels ses membres travaillent, il a été nécessaire de susciter un réseau de niveau européen (l'eniD) pour une plus grande légitimité à l'échelle de l'Union Européenne, le réseau DRYNET pour une échelle intercontinentale au niveau de la CNULD, et le RESAD à un niveau sous-régional spécifique tel que l'Afrique Sub-saharienne. L'ensemble ou partie de ces réseaux et leurs connexions pouvant dialoguer de manière valable dans le cadre des initiatives comme TerrAfrica ou la Grande Muraille Verte pour le Sahara.

## 3.2. EVALUATION

Connaître les forces et faiblesses de sa stratégie de plaidoyer en cours pour améliorer les futures, vous permettra de bénéficier de vos erreurs et succès passés et de bien identifier les facteurs d'échecs et de réussites.

## ACTIVITES :

- Evaluer sa stratégie de plaidoyer : les (non-)changements constatés, dans quel sens ?
- Mesurer les indicateurs de performance du plaidoyer (efficacité, efficacité, pertinence, impact, viabilité,...)

## QUESTIONS :

- Les techniques fonctionnent-elles ?
- Avons-nous atteint les personnes visées ?
- Les personnes, organisations et instances pertinentes ont-elles été impliquées et collaborent-elles ?
- Avons-nous utilisé les canaux et les cibles les plus appropriés ?

## OUTILS :

- Indicateurs de performance
- L'analyse d'impact à travers une perspective d'acteurs

**Attention à ne pas confondre Moyens et Résultats.**

On a souvent tendance à vérifier si on utilise bien nos moyens, si on a bien utilisé le budget, tenu le nombre de réunions prévues, etc. Une autre chose, essentielle, est de mesurer les résultats de l'action et le changement opéré. Ce n'est pas toujours très facile et il faut anticiper cet aspect du suivi.

Notre action a changé quoi, en pratique, par rapport à la situation initiale, au problème identifié, etc. Quelles décisions ont été prises, quelles surfaces ont réhabilitées grâce, indirectement, à notre plaidoyer, quelle amélioration mesurable des conditions de vie, etc.

### 3.3. BILAN ET LEÇONS APPRISSES

Cette étape est un investissement pour l'avenir. Elle vous permettra d'améliorer vos stratégies futures

#### ACTIVITES :

Collecter les leçons apprises dans les différents domaines (contexte, fonctionnement des rapports de force, méthodologie, ...)

#### QUESTIONS :

- Quel était le sujet de votre action ?
- Pourquoi avez-vous décidé de vous y atteler (d'effectuer un travail de plaidoyer)?
- Quel(s) étai(en)t l'objectif (les objectifs) de ce plaidoyer ?
- Quelles étaient vos cibles ?
- Quelles méthodes avez-vous employé ?
- A quelles difficultés avez-vous dû faire face ? Comment les avez-vous surmontées ?
- Quels ont été les résultats de votre plaidoyer ?
- Quelles autres sources d'aide ou d'appui vous ont été les plus utiles ?
- Quels enseignements tirez-vous de ce travail de plaidoyer ?

#### OUTILS :

Traverses - n° 15 Capitalisation d'expériences... Expérience de capitalisations. Comment passer de la volonté à l'action ? -2004- GRET

#### Exemples & Leçons apprises, une expérience du CARI

Le CARI a publié plusieurs documents de capitalisation permettant notamment de communiquer avec ses partenaires, comme le guide « Désertification, repères pour comprendre et agir » et récemment le rapport des actions menées par la société civile française en matière de lutte contre la désertification en 2009 - 2010 pour le CRIC9 qui a eu lieu en février 2011 à Bonn.

### 3.4. PERSPECTIVES

Une fois vos objectifs atteints et un nouvel état des lieux de la situation effectuée, c'est le moment d'élaborer une nouvelle stratégie pour la suite. Il peut s'agir de répondre à un nouveau problème identifié, à de nouvelles demandes, de mettre en place de nouvelles démarches ou tout simplement de passer à une nouvelle étape dans la continuité du travail effectué. Une action de plaidoyer n'est jamais vraiment terminée, il est nécessaire de maintenir une veille constante pour que le travail réalisé perdure dans le temps, par exemple si le plaidoyer a abouti à l'émergence de nouvelles lois il faut voir si celle-ci sont bien appliquées par la suite.

#### Activités :

Identifier les suites possibles de l'activité de plaidoyer menée.

#### Les questions clés à se poser à ce stade :

- Quels sont les perspectives de cette activité ?
- Les résultats sont-ils durables ? Faut-il les consolider ?
- Doit-on relancer le plaidoyer ou faire autre chose et ailleurs ?

#### Exemples & Leçons apprises

Le combat que nous avons mené à travers les 3 réseaux d'acteurs (GTD, eniD et Drynet) n'est pas gagné, bien que des décisions concrètes aient été prises lors de la COP 9 à Buenos Aires en 2009, notamment avec l'appui de l'UE.

En termes de financement de la participation de représentant de la société civile aux COP et CRIC, la participation de la société civile aux rapports nationaux sur la mise en œuvre de la convention

# Conclusion



La lutte contre la désertification a la particularité de ne pas toucher à un seul domaine, mais à un ensemble de domaines : environnement, économie, social, qui eux-mêmes comportent des causes et des conséquences qui influent sur d'autres sujets. C'est un problème complexe qu'il n'est pas facile de résoudre par un moyen simple. Mais le cloisonnement des acteurs impliqués, des politiques, des financements, des idées, rend d'autant plus difficile la mise en place de solutions. Les actions de plaidoyer nous obligent, avant même de faire des propositions abouties, à faire un travail de décloisonnement, à rassembler les gens d'horizons différents mais qui détiennent un morceau de la solution, à créer des liens entre les domaines, entre des politiques, les ministères, les acteurs. En quelque sorte construire collectivement les questions est déjà une partie de la solution.

C'est aussi cette complexité pour faire face à la désertification qui nous amène naturellement en tant qu'acteur de terrain (ONG du Nord ou du Sud, de développement ou de la protection de l'environnement) à réaliser des actions de plaidoyer.

Dans ce domaine, les ONG du Nord ont un rôle particulier à jouer notamment pour faciliter l'accès de la société civile du Sud aux instances internationales et aux bailleurs de fonds situés au Nord. C'est un rôle de facilitation.

Toutefois le lieu où ce découpage est quasiment invisible, c'est le niveau local. Pour les acteurs locaux intégrer tous ces domaines est une question de survie même si celle-ci est compliquée à mettre en œuvre (Exploitation des ressources naturelles versus préservation de ces mêmes ressources). C'est le niveau où se fait la synthèse et aussi d'une certaine manière la priorisation. Il est par conséquent indispensable de revenir régulièrement à ce niveau et de rester connecté au local.

**UNCCD**

**Decidimos ahora ! decidons  
maintenant ! let's decide now !**



**Acción local : ahora mismo !  
Action locale : tout de suite !  
Local action : starting now !**

**COP8 – Madrid - 2007**

*Slogan porté par les acteurs de la  
société civile lors de la COP8 à Madrid*

# Annexes

## A – Modèle de carte des pouvoirs

### Carte de pouvoir (Extrait d'Outils et Directives pour le plaidoyer, CARE 2001) :

Cet outil peut servir à la classification des acteurs selon leurs rôles, leur degré d'influence, leur soutien et leur intérêt spécifique pour les objets de politique. Même si les décisions finales au sujet d'une politique sont prises par les décideurs, d'autres acteurs peuvent influencer cette prise de décision de façon significative.

Acteur	Décisions relatives à la politique qui nous concerne	Activités qui affectent les politiques	Degrés d'influence sur les politiques	Degré de soutien pour régir les compagnies privées	Intérêts de motivation	Ressources
Pouvoir Public Français						
Union Européenne						
Secrétariat de l'UNCCD						
Pays Parties « développés »						
Pays Parties « touchés »						

Exemple de tableau de suivi de la mise en œuvre du plaidoyer

Date de la mise à jour :

réalisé
en cours / en préparation
accuse un retard
ne concerne pas ce partenaire

ACTIVITES	date limite	Qui	Indicateur/résultats attendus	remarques	modifications/ajustements	partenaire 1	partenaire 2
<b>activité n°1</b> Documenter capitaliser : renforcer son argumentaire							
<b>1.1 commencer à approcher les acteurs</b>							
1.1.1 Exemple : Participer aux rencontres de l'UNCCD							
1.1.2 Exemple : Participer à des rencontres nationales organisées par les pouvoirs publics							
1.2 Capitaliser les premiers contacts et l'évaluation des rapports de force, les tensions et résistances, leur motivation, les neutralisations à prévoir, le répondant des alliés.							
1.3 Imposer une légitimité (de droit, de fait).							
<b>Activité n°2</b> : Mobiliser les acteurs : identifier et mobiliser les partenaires potentiels							
<b>2.1 Mobiliser d'autres acteurs en vue, éventuellement, d'aller vers une coalition</b>							
2.1.1 exemple : Recensement et caractérisation des acteurs de LCD	15/09/10	tous	50 acteurs identifiés et documentés par pays			partenaire 1	partenaire 2
2.1.2 exemple : Participation aux réseaux régionaux Afrique et Europe	1/01/11	tous	participe régulièrement à au moins 1 réseau + lien ponctuel avec d'autre réseau				
2.1.3 exemple : Organisation par pays, de sessions de formations auprès d'acteurs de terrain		partenaires du Sud	1 formation organisée par pays soit 3 formations				
2.2							
etc...							
<b>Activité n°3</b> : Produire un impact, un changement, faire acter une position							
<b>3.1 Interagir avec les décideurs, échanger pour arriver à trouver des terrains d'ententes et des solutions à la problématique</b>							
3.1.1 exemple : Organisation de rencontres société civile/pouvoirs publics							
3.2 Interpeller les décideurs							
3.3 Confronter les décideurs aux solutions envisageables							
3.3.1 exemple : Mise en place d'une méthodologie de consultation de la société civile + suivi par la société civile des discussions et négociations gouvernementales, au niveau national et international							
<b>Activité n°4</b> : Faire réagir les décideurs, changer les points de vue							
4.1 Identifier le meilleur moment pour influencer sur la décision							
4.2 Choisir les modes de communication et les supports appropriés							
4.3 Toucher les décideurs porteurs de pouvoirs							
<b>Activité n°5</b> : Faire agir les décideurs pour trouver ensemble des solutions							
5.1 mobiliser les décideurs, agir avec eux pour répondre à la problématique.							
5.2 participer à des réunions de consultations de la société civile.							

## C – Tableau des outils de communication pour (1) :

	<i>informer, sensibiliser, créer une visibilité</i>	<i>mobiliser, persuader</i>	<i>mobiliser, interpeller, dénoncer</i>	<i>échanger, interagir</i>
<b>La note/lettre d'information</b>	permet de faire passer des informations précises et personnalisées. Adapté aux diffusions ciblées via les listes de contacts de vos réseaux.			Permet de garder le contact avec les différents acteurs parties prenantes entre deux événements politiques, ou deux actions de plaidoyer.
<b>Le papier de position</b>		Permet de présenter une position claire face à vos interlocuteurs à propos de la problématique concernée; de proposer une position aux partenaires potentielles (et même de la co-rédiger avec eux). Ce document peut devenir le texte de référence pour la coalition (même si celui-ci évolue au cours du temps)	Permet d'afficher clairement votre position face à vos interlocuteurs à propos d'une politique publique ou en réaction suite à un événement. Sa diffusion peut être publique ou ciblée.	
<b>La Lettre ciblée</b>				Permet de toucher des acteurs parties prenantes peu accessibles.
<b>Les livres, les brochures</b>	informe de manière plus exhaustive sur une problématique et les solutions possibles, ils permettent de donner une information globale sur le problème dans son contexte, ils peuvent cibler un aspect du problème ou rester général dans un premier temps. Diffusion publique, via un site internet, lors d'événement public ou spécifique où vos cibles sont susceptibles de participer.			
<b>Les flyers</b>	utile pour le suivi il permet de reprendre les idées principales de vos messages pour les rappeler à vos cibles. Diffusion lors d'événements spécifiques en lien avec vos préoccupations ou susceptibles de rassembler un grand nombre de vos cibles.	en appui à une action de plaidoyer, permet de faire part d'un événement, de rappeler une position lors d'un événement officiel.	en appui à une action de plaidoyer, il permet de faire part d'un événement, ou de rappeler une position lors d'un événement officiel. Diffusion publique dans d'événement particulier ou les cibles sont susceptibles d'être touchées.	
<b>Les communiqués de presse</b>	En soutien à la diffusion de l'information pour annoncer la sortie d'un livre, ou de l'organisation d'un événement.	En soutien à des actions de plaidoyer, il permet d'annoncer une position suite à un événement, ou de l'organisation d'un événement.	En soutien à des actions de plaidoyer, il permet d'annoncer une position suite à un événement, ou d'annoncer l'organisation d'un événement.	Permet de faire connaître publiquement des travaux engagés avec les décideurs, de les mettre en valeur dans cette coalition pour renforcer leur engagement !

C – Tableau des outils de communication pour (2) :

	<i>informer, sensibiliser, créer une visibilité</i>	<i>mobiliser, persuader</i>	<i>mobiliser, interpeller, dénoncer</i>	<i>échanger, interagir</i>
<b>L'articles de presse, émissions médias</b>		permet de réagir publiquement à un événement, une information de faire part de son avis sur une situation.	Autre moyen de diffusion publique d'une position.	
<b>Les événements festifs en support</b>	permet de créer une convivialité, de se faire connaître, de rassembler.	permet de renforcer une coalition, de créer une convivialité au sein du groupe et ainsi de faciliter les échanges.		
<b>Les colloques, conférences</b>	permet de faire part d'une situation et de proposer des solutions potentielles.		Permet de faire part de votre position à vos cibles en les invitant en tant que participants ou d'intervenants.	
<b>Les ateliers</b>	Organisés sur une thématique précise, ces événements permettent d'échanger directement avec le public cible	permet de créer une position commune avec les partenaires potentiels d'une coalition.		Permet de construire ensemble la réflexion pour sélectionner et mettre en œuvre les solutions définies.
<b>Les débats</b>			permet de créer une position commune avec les partenaires potentiels d'une coalition.	
<b>La rencontre face à face</b>		Permet de se faire connaître personnellement face à certain décideurs ou acteurs cibles afin qu'ils soient à l'avenir plus attentifs à vos messages à distance (mail, appels téléphoniques ...).		permet d'avancer sur des aspects très précis de la mise en œuvre des solutions avec des acteurs parties prenantes qui ont un rôle déterminant.

## C – Tableau des outils de communication pour (3) :

	<i>informer, sensibiliser, créer une visibilité</i>	<i>mobiliser, interpellier, dénoncer</i>	<i>échanger, interagir</i>
<b>Les Appels téléphoniques</b>			Il est important de garder un contact régulier avec les acteurs parties prenantes pour ne pas laisser tomber une dynamique créée suite à une rencontre face à face ou lors d'un événement (Colloques, ateliers, débats, ...) dans ce cas un appel téléphonique semble être le moyen de communication le plus efficaces. Il est également important pour faire suite à l'envoi d'une lettre ciblée d'appeler son interlocuteur rapidement pour savoir s'il a bien réceptionné le message et connaître ses premières réactions.
<b>Le site internet</b>	permet de se faire connaître, de diffuser ses documents		
<b>Les forums électroniques</b>			Permet d'échanger à plusieurs lorsqu'il est difficile pour les différents acteurs de se rencontrer physiquement. Le forum électronique ne remplace pas les rencontres, il peut servir en appuis à l'organisation d'une rencontre où suite à une rencontre pour continuer la discussion.
<b>petitions</b>	Il s'agit d'un des outils pour acter la mobilisation de partenaires et pour montrer aux décideurs que la position que vous portez est largement partagée	Permet de faire pression en montrant l'appui du nombre.	
<b>boycott</b>			Peut être utilisé, en réfléchissant bien aux conséquences qui en résulteront et en s'assurant que le pourquoi du boycott est bien compris, en réaction à une invitation ou à une mesure.

## D – Les outils du plaidoyer

### 1 – Concevoir le plaidoyer

Etape	Méthodes	Comment trouver la méthode :
<b>1.1. Origine de la demande : A quel besoin répond ce plaidoyer ?</b>	Méthode d'aide à la décision participative	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Voir la méthodologie élaborée par WOCAT dans le cadre du projet DES-IRE à adapter aux différents types de décisions <a href="http://www.desire-his.eu/index.php?option=com_docman&amp;task=cat_view&amp;gid=33&amp;Itemid=189&amp;lang=en">http://www.desire-his.eu/index.php?option=com_docman&amp;task=cat_view&amp;gid=33&amp;Itemid=189&amp;lang=en</a></li> <li>• Des groupes cibles aux groupes stratégiques : participation et exclusion. - P. Lavigne Delville, Janvier 2000, 7 p., Les notes méthodologiques, n° 2. <a href="http://www.gret.org/ressource/pdf/methodo2.pdf">http://www.gret.org/ressource/pdf/methodo2.pdf</a></li> </ul>
<b>1.2. Identification des chaînes de causalité du problème que l'on veut traiter, et leur dimension politique</b>	L'arbre à problème	<a href="http://www.iram-fr.org/documents/PAEPS_O3_OBJECTIFS.pdf">http://www.iram-fr.org/documents/PAEPS_O3_OBJECTIFS.pdf</a> <a href="http://www.fao.org/Participation/french_website/content/arbre_de_probleme_fr.htm">http://www.fao.org/Participation/french_website/content/arbre_de_probleme_fr.htm</a>
<b>1.3. Appréhender les acteurs et les politiques</b>	Le tableau d'identification des objets de politique	Modèle de tableau d'analyse des objets de politique page 22
<b>1.4. Analyser les conditions de réussite du plaidoyer et évaluer les risques</b>	Le tableau d'identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM).	Voir tableau d'analyse FFOM page 23
<b>1.5. La construction des objectifs du plaidoyer</b>	Méthode de cartographie des acteurs parties prenantes (DRYNET, MM)	Les organisations de la société civile dans les terres arides : Guide pratique pour la cartographie, l'identification des profils et l'analyse des communautés et de l'engagement politique ⇨ disponible sur le site de DRYNET en Anglais <a href="http://www.dry-net.org">www.dry-net.org</a> dans l'onglet publication
<b>1.6. Organiser sa stratégie de plaidoyer</b>	Tableau : Résumé de stratégie pour un plaidoyer	Voir tableau résumé de stratégie pour un plaidoyer page 24
	Calendrier des moments forts qui marqueront les étapes de votre action.	Elaborer votre calendrier en fonction des événements clés
<b>1.7. la budgétisation et le financement du plaidoyer</b>	budget	La présentation dépend de vos bailleurs et du système de suivi financier interne à votre structure.

### 2 – La conduite des événements du plaidoyer : l'étape de mise en œuvre opérationnelle de la stratégie définie

<b>2.1. Documenter capitaliser : renforcer son argumentaire</b>	Les outils pour informer, sensibiliser, créer une visibilité : Voir tableau	Tableau des outils de communication, annexe A
	Modèle de carte des pouvoirs	Voir modèle de carte des pouvoirs, annexe A
<b>2.2. Mobiliser les acteurs : identifier et mobiliser les partenaires potentiels</b>	Les outils pour mobiliser, persuader	Tableau des outils de communication, annexe A
<b>2.3. Produire un impact, un changement, faire acter une position</b>	Les outils pour mobiliser, interpellier, dénoncer	Tableau des outils de communication, annexe A
<b>2.4. Faire réagir les décideurs, changer les points de vue</b>	Les outils pour mobiliser persuader et les outils pour mobiliser ; interpellier, dénoncer	Tableau des outils de communication, annexe A
<b>2.5. Faire Agir les décideurs pour ensemble trouver des décisions</b>	Les outils pour échanger, interagir	Tableau des outils de communication, annexe A

### 3 – Suivre, évaluer et capitaliser le plaidoyer

<b>3.1. Suivre l'évolution de la stratégie et faire évoluer sa stratégie en fonctions des résultats</b>	Monitoring document (Both ENDS, pour DRYNET)	Voir modèle de tableau "monitoring", annexe B, fiche de suivi de projet
<b>3.2. Evaluation</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'analyse d'impact à travers une perspective d'acteurs, note thématique n°5, 2008 - IRAM <a href="http://www.iram-fr.org/pdf-publications/437.pdf">http://www.iram-fr.org/pdf-publications/437.pdf</a></li> <li>• Traverses - n° 15 Capitalisation d'expériences... Expérience de capitalisations. Comment passer de la volonté à l'action ?-2004 - GRET <a href="http://www.gret.org/ressource/pdf/traverse_15.pdf">http://www.gret.org/ressource/pdf/traverse_15.pdf</a></li> </ul>
<b>3.3. Les leçons apprises</b>	Outils de capitalisation	
<b>3.4. Bilan et perspectives</b>		

## E. RÉFÉRENCES ET BIBLIOGRAPHIE

- Support de présentation de la formation « Qu'est-ce que le plaidoyer » menée par le CCFD le 8 Novembre 2011 dans le cadre du RADD0 en Algérie.
- Support de présentation « Eléments de plaidoyer pour la lutte contre la désertification et l'action du Réseau Sahel désertification (RéSaD) : pour une schématisation repère. » conçu par Jean Louis Couture en septembre 2010.  
Droit à l'eau et à l'assainissement : Manuel à l'usage des militants ;  
2010 - FAN Global  
<http://www.freshwateraction.net>
- Tanmia "Bonnes pratiques associatives en plaidoyer"  
[http://www.tanmia.ma/article.php?id\\_article=25871](http://www.tanmia.ma/article.php?id_article=25871)
- Le guide du plaidoyer : Conseils pratiques pour approcher un plaidoyer ;  
2002 - TEARFUND  
<http://tilz.tearfund.org/Francais/ROOTS/Le+guide+du+plaidoyer.htm>
- Outils et Directives pour le plaidoyer : promouvoir le changement des politiques ; 2001 - CARE  
<http://www.handicapinternational.fr/bibliographiehandicap/6SocieteCivile/Advocacy/CAREFre.pdf>
- Note d'orientation 3 : Plaidoyer - Humanitarian reform  
<http://www.humanitarianreform.org/humanitarianreform/Portals/1/cluster%20approach%20page/clusters%20pages/Protection/IDP/IDPH%20-%20P4%20-%20C3.pdf>
- Guide pratique CIDSE du plaidoyer par pays : Comment effectuer un travail de plaidoyer en faveur de la paix et des droits de l'Homme dans un pays donné ;  
2007 - CIDSE  
<http://www.cidse.org/WorkArea/linkit.aspx?LinkIdentifier=id&ItemID=1132>
- Introduction au Plaidoyer : Guide de formation ; 1997 - USAID  
[http://sara.aed.org/publications/cross\\_cutting/intro\\_advocacy/html/end\\_fr.htm](http://sara.aed.org/publications/cross_cutting/intro_advocacy/html/end_fr.htm)
- Guide du plaidoyer ; 2007 - Wateraid  
[http://www.wateraid.org/documents/plugin\\_documents/guide\\_du\\_plaidoyer.pdf](http://www.wateraid.org/documents/plugin_documents/guide_du_plaidoyer.pdf)
- Droit à l'eau et à l'assainissement : Manuel à l'usage des militants ;  
2010 - FAN Global  
<http://www.freshwateraction.net/sites/freshwateraction.net/files/Droit-%C3%A0-l%E2%80%99eau-et-%C3%A0-l%E2%80%99assainissement-Manuel-%C3%A0-l%E2%80%99usage-des-militants-Manuel-%C3%A0-l%E2%80%99usage-des-militants.pdf>

## F. LIENS UTILES

### SITE UTILE :

- <http://www.plaidoyer-bf.net/?p=36>
- <http://www.ngopulse.org/lobbying-and-advocacy>
- Science for environment policy (European commission):  
[http://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/integration/research/newsalert/index_en.htm)

### LE PLAIDOYER PAR LES ACTEURS FRANÇAIS :

- EAU VIVE : <http://www.eau-vive.org/plaidoyer/methodes-et-dossiers.html>
- AVSF : [http://www.avsf.org/fr/rubrique.php?rub\\_id=8](http://www.avsf.org/fr/rubrique.php?rub_id=8)
- GTD : <http://www.gtdesertification.org/article13.html>
- Coordination Sud : <http://www.coordinationsud.org/Plaidoyer>

### LES RÉSEAUX D'ACTEURS DES THÉMATIQUES LIÉES À LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION :

#### International Land Coalition (ILC)

Cette alliance mondiale réunit des organisations de la société civile et intergouvernementales pour promouvoir un accès sécurisé et équitable à la terre et à sa gestion pour les femmes et les hommes touchés par la pauvreté à travers des activités de plaidoyer, de dialogue et de renforcement des capacités.  
<http://www.landcoalition.org/>

#### World Initiative for Sustainable Pastoralism (WISP)

Le WISP est un réseau de renforcement des capacités qui favorise, le développement durable pastoral pour la réduction de la pauvreté et la gestion de l'environnement, et le plaidoyer. WISP est un catalyseur pour favoriser la collaboration entre les pasteurs, les gouvernements, les organisations non gouvernementales, les organisations internationales et le secteur privé.  
<http://iucn.org/wisp/>

#### World Alliance of Mobile Indigenous Peoples (WAMIP)

Le WAMIP est une alliance mondiale des peuples nomades et des communautés qui pratiquent les diverses formes de mobilité comme une stratégie de subsistance par la conservation de la biodiversité et de l'utilisation des ressources naturelles de manière durable.  
<http://www.wamip.org/>

#### Réseau Climat et développement

Coordonné par le Réseau Action Climat-France et ENDA Tiers Monde, le Réseau Climat & Développement vise un triple objectif : de renforcer l'influence de la société civile et des délégués africains francophones dans les négociations internationales sur le climat (compréhension et positions communes) ; d'assurer la prise en compte des enjeux de développement au sein des politiques climatiques et améliorer l'intégration des problématiques climatiques dans les politiques de développement au niveau africain ; et d'encourager l'élaboration et la mise en place de plans transversaux dits « Plans de Développement Sobres en Carbone et Résilients » (PDSCR).  
<http://www.climatdeveloppement.org>

#### Coordination Sud (Commission Agriculture et Alimentation et la commission Climat)

<http://www.coordinationsud.org/Agriculture-et-Alimentation>  
<http://www.coordinationsud.org/Climat>

#### Le Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre (REPAOC)

Le REPAOC est le Réseau des Plates-Formes d'ONG d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Ce réseau est aujourd'hui constitué de 10 Plates-formes Nationales d'ONG (Bénin, Burkina Faso, Cap-vert, Gambie, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad et Togo) regroupant au total plus de 800 ONG locales, nationales et internationales.  
<http://www.repaoc.org/>

#### Coalition Eau

La Coalition Eau est un regroupement d'ONG qui œuvre à promouvoir un accès à l'eau et à l'assainissement pérenne pour tous, à travers la préservation et la gestion durable de la ressource et la construction de compétences locales, pour des services publics efficaces, transparents et qui intègrent des mécanismes de contrôle par les usagers.  
<http://www.coalition-eau.org/>

<p><b>Buts</b></p>	<p>1- Construction d'un réseau d'acteurs et sa légitimité au niveau national</p> <p>2- Instauration d'un dialogue avec les pouvoirs publics dans le pays et les regroupements pays au niveau de la région (Union Européenne, Union Africaine par exemple)</p> <p>3- Présence et action de plaidoyer au niveau des grandes manifestations internationales</p> <p>4- Elargissement et ouverture permanente à d'autres acteurs OSCs à tous les niveaux de la décision et de la mise en œuvre</p>
<p><b>Objectifs</b></p>	<p>Regrouper les acteurs de la société civile impliqué dans la lutte contre la désertification au niveau national.</p> <p>Occuper une place en tant qu'acteur/interlocuteur dans le jeu des acteurs parties prenantes</p> <p>Construction d'une parole collective et de sa légitimité pour peser dans le débat. Elle passe par la mise à disposition et la circulation de l'information, de son analyse critique</p> <p>Faire vivre et évoluer le réseau</p>
<p><b>Indicateurs de réussite</b></p>	<p>Les acteurs de la SC impliqués dans la LCD sont identifiés et ont été contactés et éventuellement si besoin sensibilisés</p> <p>L'espace est identifié et est occupé par le réseau</p> <p>Les positions sont collectives et diffusées</p> <p>Dynamisme des réseaux</p>
<p><b>Moyens d'évaluation</b></p>	<p>Nombre d'acteurs identifiés</p> <p>Nombre d'acteurs contactés</p> <p>Enquête sur les connaissances de la LCD par ces acteurs</p> <p>L'espace est incarné par le réseau pour les acteurs extérieurs. (parexemple l'espace la société civile européenne experte sur la désertification est incarné par le réseau par les décideurs européens)</p> <p>Nombre de réunion des acteurs du réseau.</p> <p>Nombre de document de position diffusé</p> <p>Nombres de rencontres entre les membres, de publications et d'évènements organisés, ...</p>

G – Outils, résumé de stratégie

	Les acteurs de la SC	Les acteurs de la SC et les cibles potentiels du plaidoyer	Les acteurs de la SC et autres acteurs de la LCD identifiés (scientifiques, collectivités,...)	Les OSC
<b>Cibles</b>				
<b>Alliés et opportunités</b>	S'appuyer sur les réseaux existants	S'appuyer sur l'expérience de certains des partenaires	S'appuyer sur les partenariats existants Les réseaux de scientifiques, les autres réseaux professionnels ou réseaux de collectivités territoriales	Les OSC têtes de réseau partenaires
<b>Méthodes et actions</b>	Recherche, sensibilisation, et caractérisation des OSC dont le champ de travail et les terrains démontrent leur implication dans la LCD	Mise en évidence de l'espace qu'ils pourraient occuper pour mieux faire aboutir leurs actions	Mise en réseau de ces acteurs sous forme de groupe de travail ou tout au moins plate-forme de dialogue et d'échanges leur permettant de renforcer leurs capacités. Cette plate-forme est ouverte vers d'autres acteurs importants sur la thématique tels que les scientifiques ou les collectivités locales.	1. Création de réseaux et initiatives de projets adaptés aux découpages thématiques et géographiques
<b>Risques et hypothèses</b>	Les acteurs se reconnaissent en tant "qu'acteurs de la "LCD"	Il n'y a pas de compétition entre les acteurs susceptible d'occuper le même espace	Les acteurs du réseau ont des valeurs communes forte La communication entre les membres est effective	Des financements sont disponibles
<b>Calendrier</b>	<b>2001-2004</b>	<b>2001</b>	<b>à partir de 2001</b>	

Editeur :

CARI

12 rue du coureau

34380 Viols le fort

Tel : +33 4 67 55 61 18

Fax : + 33 4 67 55 74 37

mail : [cariassociation@yahoo.fr](mailto:cariassociation@yahoo.fr)

Site : [www.cariassociation.org](http://www.cariassociation.org)

Coordination de la publication : Maude Gentit

Auteurs : Maude Gentit et Patrice Burger avec la participation de Christophe Brosse, Marc Bied Charreton, Jean-Louis Couture, Catherine Favre, Stéphanie Faure, Christian Houdus, Pierre Tainturier, Sophie Tolakides.

Iconographie : photos prises dans le cadre des projets des membres du GTD, banque de photos de l'IRD

Mise en page : Renaud Bevia

Remerciements pour leurs contributions et disponibilités aux membres du GTD, bénévoles et permanents du CARI

Remerciements pour leurs contributions et disponibilités aux membres du GTD, à nos réseaux partenaires (CCFD, C2A, Coalition eau, Coordination Sud) bénévoles et aux permanents du CARI.

Avec le soutien du Comité Catholique Français Contre la Faim et pour le Développement (CCFD) du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement (MEDDTL) et de l'Agence française pour le Développement (Afd).

Les points de vue exposés sur ce document reflètent uniquement l'opinion du Cari et du GTD



**Groupe de Travail Désertification**

**Lutte contre la désertification et société civile**

**GTD s/c CARI**

12, Rue du Courreau  
34380 Viols Le Fort  
France

Tél. : + 33 (0)4 67 55 61 18

Fax : + 33 (0)4 67 55 74 37

Mail : [info@gtdesertification.org](mailto:info@gtdesertification.org)

<http://gtdesertification.org>

